

Maître d'Ouvrage

CO.CE.BI. BIOBOURGOGNE

Sentier de la fontaine

89310

NITRY

Projet

CONSTRUCTION DE BUREAUX

Parcelle : x 37.

CD N°49 - Sentier de la fontaine

89310

NITRY

**PHASE – PROJET
PROJET-03-A-
-PRO DCE – MARS-2021-**

C.C.T.P.

**LOT.N°.05.
MENUISERIE EXTERIEURE
& INTERIEURE**

CO CE BI BIOBOURGOGNE
89310 NITRY

CREATION DE BUREAUX
89310 NITRY

PROJET-03-A-
PRO-DCE-MARS-2021-
CCCTP DU LOT N°-05-MENUISERIE EXTERIEURE &INTERIEURE-

GENERALITES

DEFINITION

La localisation des ouvrages et travaux à réaliser pour le présent lot, résulte de l'ensemble des plans établis par l'architecte et par les bureaux d'étude, joints au dossier DCE.

La localisation des ouvrages et travaux à réaliser pour le présent lot résulte de l'ensemble des plans, établis par l'Architecte et des plans de principe des bureaux d'étude définissant les emplacements et dimensions des ouvrages à prévoir dans le cadre du prix global et forfaitaire.

Le présent C.C.T.P. complète ces plans pour ce qui concerne la nature des ouvrages et leur mise en oeuvre:

Des ouvrages de :

Menuiserie extérieure , intérieure habillages et divers...

À réaliser dans le cadre de la :

Création d'un bâtiment à usage de bureaux .

Le projet se situe sur la parcelle 37référéncées feuille 000 X 01

.

Desserte du terrain depuis le chemin « sentier de la fontaine »

GENERALITES COMMUNES

L'entreprise doit prendre connaissance du lot N°00 GENERALITES COMMUNES et de considérer toutes les recommandations obligations et informations mentionnées dans ce document

VERIFICATION DES COTES

Les entrepreneurs devront vérifier les cotes portées aux plans et s'assurer de leur concordance entre les différentes planches.

Avant toute mise en oeuvre les entrepreneurs devront s'assurer de la possibilité de suivre les cotes et indications diverses. Dans le cas de doute ils en référeront immédiatement au Maître d'oeuvre.

Les entrepreneurs ne pourront d'eux-mêmes modifier quoi que ce soit au projet, mais devront signaler les changements qu'ils jugeront utiles d'y apporter, ils provoqueront toute demande de renseignement complémentaire à propos d'un ouvrage qui leur semblera douteux ou incomplet.

Faute de se conformer à ces prescriptions ils deviendront responsables des erreurs ou omissions relevées en cours d'exécution ainsi que des conséquences de toutes natures qu'elles entraîneront.

ETUDES ET PLANS D'EXECUTION

CO CE BI BIOBOURGOGNE
89310 NITRY

CREATION DE BUREAUX
89310 NITRY

PROJET-03-A-
PRO-DCE-MARS-2021-
CCPT DU LOT N°-05-MENUISERIE EXTERIEURE &INTERIEURE-

ETUDE DE REALISATION

Les plans notes de calculs détails de mise en œuvre sont établis par le bureau d'étude de l'entreprise

CONTROLE TECHNIQUE

Les entrepreneurs fourniront pour avis au Bureau du Maître d'oeuvre les notes de calculs et suggestions d'études

BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE

Les entrepreneurs concernés devront fournir les études et plans techniques nécessaires à l'exécution de leurs ouvrages.

L'entrepreneur devra, d'après les plans du Maître d'Oeuvre, dresser les plans des différentes terrasses et devront fournir tous les détails des sorties en terrasses, édicules, etc.

Les plans devront être exécutés dès la signature du marché effectuée et être soumis à l'approbation et à la vérification du Maître d'Oeuvre.

Cet accord préalable, en cas de désordre, fuites ..., laissera pleine et entière la responsabilité de l'entrepreneur qui ne pourra arguer qu'une erreur de conception des écoulements est la cause des désordres constatés puisqu'il les aura lui-même déterminés.

COORDINATION AVEC LES AUTRES ENTREPRISES

L'Entrepreneur recevra du Maître d'Oeuvre dans des délais compatibles avec le programme de travaux tous plans ou croquis, établis par ce dernier ou par les autres corps d'état, précisant les caractéristiques dimensionnelles exigées pour ses ouvrages.

L'Entrepreneur devra soumettre au Maître d'Oeuvre, dans les délais prescrits par le Marché ou Arrêtés d'un commun accord entre parties, les dessins d'ensemble et de détails nécessaires à l'exécution des ouvrages et à leur pose, établis en liaison avec les autres corps d'état.

Après agrément, le Maître d'Oeuvre fera retour d'un exemplaire de ces dessins à l'Entrepreneur pour exécution, qui en transmettra un exemplaire à chacun des Entrepreneurs des autres corps d'état intéressés, pour information ou exécution si leurs ouvrages doivent-être réalisés conformément aux indications portées sur ces dessins.

Après la date prescrite par le Marché ou par l'Ordre de Service de procéder à la pose de ses ouvrages, l'Entrepreneur devra s'assurer que les ouvrages destinés à les recevoir sont conformes aux dispositions portées à son marché et à ses plans agréés.

IMPLANTATION DES OUVRAGES

L'entrepreneur titulaire du présent lot est chargé des tracés d'implantation de ses ouvrages
Le titulaire du lot gros œuvre devant l'établissement du niveau de référence dans le bâtiment

CO CE BI BIOBOURGOGNE
89310 NITRY

CREATION DE BUREAUX
89310 NITRY

PROJET-03-A-
PRO-DCE-MARS-2021-
CCCTP DU LOT N°-05-MENUISERIE EXTERIEURE &INTERIEURE-

ECHANTILLONS ET PROTOTYPES

L'Entrepreneur devra présenter tous les échantillons de profils, de gamme de coloris et de quincaillerie, à la demande du Maître d'Oeuvre.

Les échantillons de quincaillerie seront présentés sur tableau.

Avant toute fabrication en série, un prototype de chaque Type d'ouvrage particulier sera présenté pour approbation du Maître d'Oeuvre et du Bureau de Contrôle.

L'Entrepreneur devra également présenter tous les échantillons de laquage et de galvanisation demandés par le Maître d'Oeuvre jusqu'à l'obtention de l'agrément définitif.

DOCUMENTS A REMETTRE PAR L'ENTREPRENEUR

Certificat d'essais conforme, délivré par le Centre d'Essais de Recherches des Façades et Fenêtres (C.E.R.F.F.), prouvant qu'une fenêtre de dimensions égales ou supérieures aux châssis de l'opération, à satisfait aux essais prévus par le cahier des charges de C.E.R.F.F.. Ce certificat devra être accompagné du plan de l'ouvrage concerné.

Avis Technique en cours de validité, délivré par le C.S.T.B., pour les profilés employés et produits non traditionnels prévus dans le cadre du présent lot fonction de chaque type de procédé et d'utilisation (mur, rideau, verrière, menuiserie traditionnelle, etc...

ESSAIS

Dans le cas où l'Entrepreneur envisagerait la mise en place d'éléments n'ayant pas fait l'objet d'un Label de Qualité ou relevant d'une fabrication non traditionnelle, le Maître d'Oeuvre ou le Bureau de Contrôle fera exécuter des essais pour s'assurer de la qualité des ouvrages.

Les modalités relatives à ces essais sont celles prévues au titre Iv, des Directives Communes pour l'agrément des fenêtres (U.E.A.T.C.).

Les frais relatifs à ces essais, y compris la fourniture des unités supplémentaires pour essais, les transports, les frais de laboratoires, etc... seront d'ûs par l'Entrepreneur.

SPECIFICATIONS RELATIVES

REGLES DE POSE DES MENUISERIES EXTERIEURES

État et conditions d'exécution du gros-œuvre

État du gros-œuvre et de la maçonnerie et de la structure bois

Les travaux de gros-oeuvre et structure ossature bois sont suffisamment avancés pour qu'il n'y ait pas, par la suite, risque de détérioration ou de déplacement de la fenêtre et pour permettre à l'entrepreneur une continuité de travail. Les locaux et les baies sont dégagés et nettoyés, les traits de niveaux et d'axes tracés. Les appuis et seuils en maçonnerie sont exécutés arase finie permettant le calage. Les feuillures et trous

CO CE BI BIOBOURGOGNE
89310 NITRY

CREATION DE BUREAUX
89310 NITRY

PROJET-03-A-
PRO-DCE-MARS-2021-
CCPT DU LOT N°-05-MENUISERIE EXTERIEURE &INTERIEURE-

ainsi que les engravures pour pièces d'appui sont nettoyés de toute salissure. Dans tous les cas où des remises en état, raccords, réagrage, dressage etc. , sont nécessaires, ils sont exécutés avant pose des menuiseries.

Réception du gros-œuvre et de la structure bois

Le gros-oeuvre ou la maçonnerie et l'ensemble de la structure bois doivent être réceptionnés par l'entreprise de pose selon les exigences mentionnées ci-avant.

Mode de pose

Dispositions préalables à la pose

Quel que soit le matériau du gros oeuvre, si la planéité des supports n'est pas conforme aux prescriptions de l'annexe du DTU 36.1/37.1 « Caractéristiques dimensionnelles des baies dans le gros-oeuvre destinées à recevoir des menuiseries », il y aura lieu de prévoir un dressage au mortier des faces de pose.

a) Dans le cas de pose en applique ou en feuillure

Ce dressage doit être de 12 cm de large mini sur la face intérieure du mur ou de la largeur de la feuillure (béton) et dans le cas de petits éléments maçonnés (briques ou parpaings), il conviendra d'effectuer lorsque le dressage n'est pas nécessaire, une reprise obligatoire sur 3 cm minimum dans les joints creux en face des étanchéités.

b) Dans le cas de pose en tableau

En cas de non conformité aux prescriptions de planéité du DTU 36.1/37.1, il y a lieu de procéder à un dressage au mortier de ciment des faces du tableau et/ou éventuellement, dans le cas où la largeur des tableaux bruts est non conforme à la cote tableau fini en tenant compte de l'épaisseur de l'enduit

Pose sur gros-oeuvre fini avec feuillures

Les menuiseries sont mises en place dans la baie comportant soit :

- un appui fini en interposant une garniture d'étanchéité sous appui ou une réservation pour un mastic ;
- un appui à réaliser en interposant des cales permettant d'effectuer celui-ci après mise en place de la fenêtre.

Les menuiseries sont maintenues provisoirement dans leur position après réglage de l'aplomb et de niveau par serre-joints ou tout autre moyen approprié.

Les opérations de scellement ou de fixation sont ensuite exécutées au fur et à mesure de la réalisation de la pose en évitant tout déplacement des fixations provisoires.

L'emploi de plâtre est exclu.

Les opérations de jointoiement et d'étanchéité entre maçonnerie et menuiserie seront réalisées ultérieurement suivant les indications ci après.

Pose sur gros-œuvre en applique intérieure

Les menuiseries éventuellement munies de leurs fourrures sont posées directement sur la maçonnerie avec calage définitif après réglage de l'aplomb et du niveau.

La fixation s'effectue soit par des chevilles douilles autoforeuses ou par l'intermédiaire de pattes

Dans le cas particulier de pose des portes-fenêtres où l'appui est réalisé après pose de la menuiserie, celui-ci sera réalisé par bourrage au mortier de ciment, les dimensions minimales devant être celles d'un rejingot hauteur > 40 mm - largeur > 40 mm - pente > 10 %.

Le gros-oeuvre sera dimensionné de telle manière que la partie inférieure du seuil des portes-fenêtres se situe à 0,05 m du niveau de la dalle extérieure (hauteur de l'arête supérieure du seuil, mesurée en intégrant les pentes supérieures à 10 %).

CO CE BI BIOBOURGOGNE
89310 NITRY

CREATION DE BUREAUX
89310 NITRY

PROJET-03-A-
PRO-DCE-MARS-2021-
CCTP DU LOT N°-05-MENUISERIE EXTERIEURE &INTERIEURE-

D'autres dispositions particulières permettant d'éviter l'arrivée de l'eau de pluie directement ou indirectement en sous-face de la pièce d'appui peuvent être retenues en accord avec le maître d'oeuvre (caniveau, etc.).

Réalisation des enduits

La réalisation des enduits après pose des menuiseries est le cas le plus couramment rencontré. Lorsque l'enduit recouvre l'étanchéité, son exécution doit avoir lieu après réticulation du mastic. À la jonction profilé dormant/enduit, l'apparition dans le temps de fissures est possible. Si le joint doit être visitable, une réservation doit être prévue lors de la réalisation des enduits. Dans le cas des enduits réalisés avant pose des menuiseries, l'enduit doit être arrêté au nu intérieur du gros-oeuvre, l'étanchéité étant effectuée au droit du gros-oeuvre. Le joint est visitable. Les mises en oeuvre où le joint est visitable relèvent d'un choix qui peut être prévu au cahier des charges.

Joint : terminologie

Six types de joints référencés A, B, C, D, E, F sont répertoriés.

Au niveau de ces joints, il peut être réalisé un calfeutrement ayant une fonction propre (étanchéité air et/ou eau).

Joint A

Joint entre le support (dormant existant) et la menuiserie de remplacement. Les schémas de calfeutrement seront conformes aux dispositions du chapitre 7.

Joint B

Joint entre le profil d'habillage et le gros-oeuvre. La dimension du profilé d'habillage formant face du calfeutrement doit être de 5 mm minimum. Son calfeutrement est indispensable si le calfeutrement C ne peut être réalisé d'une façon convenable. Ce calfeutrement sera assuré sur les deux montants et en traverse haute.

Joint C

Joint permettant de mettre en place, le calfeutrement entre le dormant existant et le gros-oeuvre. Le calfeutrement C sera continu sur les deux montants et sur la traverse haute (sauf dans le cas de VR existants). Un solin de mastic élastomère peut constituer une solution. Dans le cas où, en traverse basse, la liaison entre appui existant et rejingot n'est pas conforme aux DTU 36.1 ou 37.1, il y a lieu d'en assurer l'étanchéité par tout moyen approprié.

Joint D

Joint entre le dormant de la menuiserie de remplacement et l'habillage du dormant existant, ce joint peut ne pas être étanché.

Joint E

Joint entre l'aile de recouvrement du nouveau dormant et du dormant existant, ce joint n'a pas à être calfeutré si le calfeutrement A est effectué.

Joint F

Joint entre la menuiserie existante et maçonnerie. Il n'est pas nécessaire de calfeutrer ce joint lorsque le joint C est calfeutré.

Dans tous les cas, le poseur s'assurera que le produit est référencé dans l'Avis Technique, ou est reconnu compatible avec les profils PVC choisis (Label SNJF + essais spécifiques aux profils PVC et aux autres supports tels que bois, acier).

L'adhésivité des produits et leur compatibilité avec les profilés PVC peuvent être justifiées par des essais selon les normes suivantes :

- NF EN 28-339 (P85-507) - Mastics – détermination des propriétés de déformation sous traction.

- NF EN ISO 10-590 (P85-517) - Mastics – détermination des propriétés d'adhésivité/cohésion sous traction maintenue après immersion dans l'eau.

- NF P85-527 - Essai d'adhésivité/cohésion sous traction maintenue après traitement-thermique.

- NF EN ISO 10-591 (P85-518) - Mastics – détermination des propriétés d'adhésivité/cohésion après immersion dans l'eau.

- NF P25-528 - Essai d'adhésivité/cohésion sous traction jusqu'à rupture après traitement thermique.

Habillage

Les menuiseries de remplacement peuvent recevoir deux types d'habillages :

- les habillages extérieurs ;
- les habillages intérieurs.
- La mise en place d'habillages extérieurs sur les menuiseries de remplacement est nécessaire lorsque les cochonnets bois ou acier des dormants existants sont supérieurs à 10 mm pour des raisons d'entretien.
- Les habillages extérieurs ou intérieurs peuvent être réalisés par des profils en PVC extrudés simple ou double paroi, avec dispositif de clipsage ou non. Ils peuvent être également réalisés par pliage de plaques PVC, tôle en métaux ferreux ou non. Dans le cas où ces habillages sont réalisés en métaux ferreux ou non, il y a lieu de les protéger de la corrosion (norme NF P24-351 - Menuiserie métallique – Fenêtres, façades rideaux, semi-rideaux, panneaux à ossature métallique - Protection contre la corrosion et préservation des états de surface des fenêtres et portes-fenêtres métalliques).
- Les habillages peuvent être fixés par clipsage pour les systèmes où cela a été prévu ou par collage ou par vissage. Dans ce dernier cas, il faut s'assurer que le percement des trous de fixation ne met pas en cause les caractéristiques d'étanchéité à l'air et à l'eau de la menuiserie ou de sa liaison à l'ancien dormant ou de la liaison de ce dernier au gros-oeuvre.

Tolérances sur menuiseries posées

Défaut de verticalité

Dans le plan perpendiculaire à la menuiserie (faux aplomb) : 2 mm/m.

Dans le plan de la menuiserie : 2 mm/m.

Défaut d'horizontalité (faux niveau)

2 mm pour les largeurs inférieures ou égales à 1,50 m, 3 mm au-delà.

En outre : le jeu entre ouvrant et dormant ne doit pas s'écarter de plus de 2 mm par rapport à sa cote nominale, le cadre ouvrant servant de référence. En tout état de cause, les écarts de pose ne doivent pas constituer un obstacle au bon fonctionnement de la menuiserie et à son aspect (alignement des traverses pour les menuiseries à 2 vantaux).

Axe de la menuiserie par rapport à l'axe de la baie (et positionnement de la menuiserie dans la baie)

Latéralement, les cochonnets sont équilibrés au mieux en fonction de l'état de la baie.

Si l'axe de la baie est tracé par l'entreprise de gros-oeuvre, la menuiserie est positionnée à + 5 mm par rapport à cet axe.

Fixations - calage

Dispositions générales

Les fixations de la menuiserie doivent transmettre au gros-oeuvre les efforts appliqués à la menuiserie, résultant des actions du vent et de celles occasionnées par la manoeuvre des vantaux. Le poids propre de la menuiserie est généralement reporté sur le gros-oeuvre par l'intermédiaire de cales d'assise situées en sous-face de la traverse basse au voisinage des montants. Ce calage peut être assuré directement dans le cas de pose avec reconstitution d'appui par la lisse filante réglable.

Les organes de fixation de la pièce d'appui et de sa tablette éventuelle doivent leur permettre de supporter une charge concentrée de 100 daN sans altération de la fenêtre ou de la cloison de doublage.

De façon générale, les fixations doivent s'opposer à des déformations de la menuiserie qui pourraient nuire à son fonctionnement ou à son étanchéité.

Les fixations y compris leurs accessoires doivent être en matériau durable ou présentant une résistance à la corrosion au moins égale au grade 3 défini dans la norme NF EN 1670. Elles peuvent être fabriquées à partir de tôles en acier galvanisé répondant à la norme NF EN 10327, janvier 2005.

En traverse basse des menuiseries, les fixations ne doivent pas nécessiter le perçage du fond de feuillure sauf derrière le plan d'étanchéité formé par un joint central.

Calfeutrements

Dispositions générales

Il est prévu, dans tous les cas, un joint d'étanchéité entre encadrement de baie et dormant de la menuiserie en veillant à en assurer la continuité et en tenant compte des mouvements entre fenêtres et gros-oeuvre. Le calfeutrement doit, par sa nature même et quels que soient les matériaux mis en oeuvre, assurer l'étanchéité à l'air et à l'eau du joint « gros-oeuvre - menuiserie » sur tout le périmètre de la menuiserie, une attention particulière étant apportée aux raccordements d'angles.

Modes de calfeutrement

Les menuiseries bois/alu ne seront mises en oeuvre quelle que soit la situation des ouvrages qu'avec un calfeutrement à sec (mode 3).

Dans le cas particulier des portes-fenêtres situées à une hauteur inférieure à 6 mètres et dans les situations a et b, un calfeutrement humide, uniquement dans le cas d'appui maçonné réalisé après pose de la menuiserie, pourra être admis.

Réalisation des calfeutrements

Calfeutrements mastics

Ceux-ci sont exécutés à base de mastic de type élastomère 1er catégorie ou plastique 1er catégorie prévu dans l'Avis Technique où faisant l'objet d'une labellisation du SNJF et dont l'adhésivité des produits et leur compatibilité avec la menuiserie PVC ont été préalablement testées selon les normes suivantes :

- NF EN 28339 (P85-507) - juillet 1991 - Mastics – Détermination des propriétés de déformation sous traction
- NF EN ISO 10590 (P85-517) - mars 1998 - Mastics – Détermination des propriétés d'adhésivité / cohésion sous traction maintenue après immersion dans l'eau ;
- NF P85-527 - août 2003 - Essai d'adhésivité / cohésion sous traction maintenue après traitement thermique
- NF EN ISO 10591 (P85-518) - mars 1998 - Mastics – Détermination des propriétés d'adhésivité / cohésion après immersion dans l'eau ;
- NF P85-528 - août 2003 - Essai d'adhésivité / cohésion sous traction jusqu'à rupture après traitement thermique.

Dimensions en oeuvre des joints mastics

Joint Mastic

Largeur en oeuvre L en mm Mini Maxi Classe minimale des mastics utilisables Profondeur de calfeutrement minimale

Elastomère

1er catégorie ou 25 E 2

$p = L$ avec un minimum de 5 mm 5 20

Plastique 1er catégorie ou 12,5 P2

$p = L$ avec un minimum de 8 mm

Les appellations 25 E et 12,5 P figurent dans la NF P85-305 et l'ISO 11.600 et le DTU 44-1

Dans les conditions extrêmes de température en France métropolitaine, l'expérience confirmée par les essais montre que pour les fenêtres en PVC de teintes claires, la dilatation réelle en oeuvre à prendre en compte pour les calculs, est de l'ordre de 1 mm/mètre par rapport aux dimensions nominales de fabrication.

7.3.1.2 Calfeutrement en appui

a) Calfeutrement à sec

C'est le calfeutrement qui est de manière quasi-général réalisé dans la majorité des cas.

Il s'agit de mastic élastomère 1er catégorie et plastique 1er catégorie SNJF, le calage de la pièce d'appui de la fenêtre est obligatoire (épaisseur mini des cales de 5 mm).

Mise en place du mastic avant mise en oeuvre de la fenêtre. Dans ce cas, le mastic est extrudé sur l'appui maçonné adossé à un fond de joint adhésif constituant le coffrage :

CO CE BI BIOBOURGOGNE
89310 NITRY

CREATION DE BUREAUX
89310 NITRY

PROJET-03-A-
PRO-DCE-MARS-2021-
CCTP DU LOT N°-05-MENUISERIE EXTERIEURE &INTERIEURE-

- largeur mini du cordon avant pose de la menuiserie 13 mm ;
- largeur mini du cordon après pose de la menuiserie 5 mm.

Adaptations diverses

Habillages intérieurs

Les menuiseries peuvent recevoir les différents habillages correspondant à la décoration des locaux.

Les habillages peuvent être fixés par clipsage pour les systèmes où cela a été prévu, par collage, par vissage.

Dans ce dernier cas, il faut s'assurer que le percement de trous dans les profilés ne met pas en cause les caractéristiques d'étanchéité à l'air et à l'eau de la menuiserie.

Adaptation des fermetures

L'adaptation de fermetures est possible sur la plupart des types de menuiseries . Il y aura lieu de tenir compte des spécifications qui suivent.

Dans tous les cas, les accessoires de fixation et visseries utilisés pour la pose des fermetures devront être, soit en acier inoxydable (acier austénitique de nuance A2 selon norme EN 3506-1) ou présentant une résistance à la corrosion au moins égale au grade de 3 défini dans la norme EN 1670, soit en matériau non corrodable, la visserie étant de plus spécifique aux profilés PVC.

Si elles pénètrent dans une chambre de renforts en traverse basse ou intermédiaire, les vis doivent être en acier inoxydable.

Volets roulants y compris coffres

Il pourra être prévu avec la menuiserie des tapées destinées à recevoir les coulisses ou formant directement coulisses pour le tablier de volet roulant. Ces tapées devront être fixées et étanchées de fil et aux angles.

La fixation sur les menuiseries ou sur les tapées de toute pièce ou accessoire devra être faite de façon à ne pas avoir d'incidence sur les caractéristiques d'étanchéité air et eau de la menuiserie.

En ce qui concerne les menuiseries à équiper de volet roulant sur site, on s'assurera que la rigidité de la traverse dormante associée aux éléments du coffre satisfait aux prescriptions de flèche de la norme NF P20-302 – avril 2002.

Pour la mise en oeuvre de coffres de volet roulant réalisé sur chantier, il est recommandé outre la vérification des liaisons mécaniques coffre-menuiserie de s'assurer que les conditions d'étanchéité à l'air au droit des liaisons fenêtre - coffre, coffre - gros oeuvre et coffre - doublage, sont au moins de même nature que celles de la fenêtre avec le gros oeuvre. Il en sera de même pour les qualités d'isolation thermique et éventuellement d'isolement acoustique.

Quel que soit le type de pose, le coffre de volet roulant ne doit pas être considéré comme un élément de structure.

Tous les éléments qui le surmontent doivent être autoportants.

Le fond de joint utilisé pour réaliser l'étanchéité ne doit pas par une compression trop importante déformer la face extérieure du coffre.

Il en est de même pour les opérations de lissage du mastic ou de la mise en oeuvre de l'enduit éventuel. De ce point de vue un calage temporaire du lambrequin peut s'avérer utile.

La fixation peut s'effectuer dans le linteau ou sous dalle à travers la planche PVC ou à l'aide de pattes en acier prises dans les rainures du profilés et fixés à la dalle ou au linteau.

MENUISERIE INTERIEURE

Les essences, les choix d'aspect, les qualités technologiques, physiques et mécaniques des bois et matériaux dérivés du bois doivent répondre aux spécifications prévues par les normes françaises.

Les essences sont définies selon la norme NF B 50-001.

CO CE BI BIOBOURGOGNE
89310 NITRY

CREATION DE BUREAUX
89310 NITRY

PROJET-03-A-
PRO-DCE-MARS-2021-
CCTP DU LOT N°-05-MENUISERIE EXTERIEURE &INTERIEURE-

Bois

Les bois massifs tant importés qu'indigènes, utilisés pour la fabrication des menuiseries, doivent répondre aux spécifications de la norme NF B 53-510 hormis les lames de lambris en pin maritime qui font l'objet de la norme NF B 54-004.

La qualité d'aspect des bois aboutés ou lamellés est à apprécier selon les prescriptions de cette même norme NF B 53-510 sans prendre en considération les joints d'aboutage et de lamellation. Résistance aux insectes
Les bois utilisés doivent résister aux attaques des vrillettes, lyctus et capricornes.

Résistance aux champignons

Ne doivent présenter une résistance aux champignons que les bois que l'ambiance à laquelle ils sont soumis risque de maintenir à une humidité supérieure à 20 %. Ne sont donc concernées que les menuiseries intérieures en milieu humide confiné (risques de condensation) et les menuiseries extérieures, sièges de pénétration d'eau liquide par condensation et capillarité surtout dans les bois de bout (fenêtres, portes-fenêtres, portes extérieures, etc.).

Mastics de calfeutrement

Le calfeutrement entre le gros oeuvre et le dormant ou le précadre des fenêtres peut être réalisé à l'aide de mastics à base d'élastomères ou de mastics du type plastique dont les qualités sont appréciées sur la base des normes d'essais :

NF P 85-501 à 506 ;

NF P 85-511 à 515.

Les « Recommandations professionnelles concernant l'utilisation des mastics pour l'étanchéité des joints » établies par le SFJF sont basées sur une classification de ces mastics à partir des normes d'essais qui ne considèrent que des supports en verre, en béton ou en aluminium.

L'adhérence et la compatibilité avec le support doivent être justifiées. Protection contre les attaques des insectes

Protection contre les attaques de champignons

L'efficacité des produits utilisés est vérifiée selon la norme NF X 41-552.

Le traitement contre les champignons doit être d'autant plus soigné que la protection contre les reprises d'humidité est plus médiocre.

Les éléments en bois résineux placés à l'extérieur, exposés à l'humidité atmosphérique, même non soumis au ruissellement et destinés à une finition transparente doivent subir un traitement anti-bleuissement. Les produits utilisés doivent avoir satisfait aux essais prévus par la norme T 72-085. Ensembles fabriqués

Conditions générales applicables à toutes les menuiseries

Généralités

Les ouvrages sont conformes aux normes françaises qui les concernent.

La fabrication des fenêtres fait l'objet de la norme P 23-305.

La terminologie des fermetures fait l'objet de la norme NF P 25-101.

La terminologie des menuiseries fait l'objet de la norme P 23-101.

Assemblages

Les arasements des assemblages doivent présenter sur les parements une coupe franche, un joint sans jeu et soit affleuré, soit marqué. Les assemblages ne doivent laisser aucun vide nuisible à la solidité de l'ouvrage et à son étanchéité pour les ouvrages extérieurs.

Assemblages mécaniques

Les assemblages mécaniques doivent résister aux efforts normalement supportés en service par les ouvrages.

CO CE BI BIOBOURGOGNE
89310 NITRY

CREATION DE BUREAUX
89310 NITRY

PROJET-03-A-
PRO-DCE-MARS-2021-
CCTP DU LOT N°-05-MENUISERIE EXTERIEURE &INTERIEURE-

Les chevilles en bois sont en bois durs, au minimum arasées sur les parements, les chevilles métalliques sont chassées.

Les tourbillons, également en bois durs, sont cannelés.

Les fausses languettes sont en bois feuillu dur, en contreplaqué ou en matériau de caractéristiques au moins équivalentes.

Assemblages collés

Les colles sont préparées en suivant les spécifications des fabricants qui précisent en particulier :

les proportions des produits à employer ;

la température des produits ;

la nature et la qualité des durcisseurs et charges éventuels ;

l'humidité des bois acceptables.

Assemblage bout à bout (aboutage)

L'aboutage des pièces de bois est admis sous réserve que leur résistance soit suffisante en fonction du rôle qu'elles jouent dans la menuiserie et que leur durabilité soit assurée.

Collage des stratifiés

Les panneaux stratifiés sont collés selon les prescriptions des normes suivantes :

T 54-320 (type « S » selon T 54-301) ;

T 54-321 (type « P » selon T 54-301) ;

T 54-322 (type « F » selon T 54-301).

Détails d'exécution et de finition

Les faces apparentes des bois façonnés doivent être exemptes de défaut d'usinage.

Les abouts apparents sont dressés.

L'emploi de mastics n'est toléré sur les menuiseries à peindre que pour masquer les petits défauts du bois qui ne justifient pas la pose d'une pièce rapportée, ce qui exclut le masticage de malfaçons.

Distribution

Sont les huisseries, bâtis, poteaux, etc. destinés à être incorporés dans les cloisons et les murs

Conception de la mise en oeuvre des fenêtres

Types de pose

Les types de pose sont les suivants :

au nu intérieur ;

Support en maçonnerie

Fixations

Les fixations de la fenêtre doivent être conçues pour transmettre au gros oeuvre les efforts appliqués à la fenêtre et résultant des actions du vent, de la manoeuvre ou des sollicitations à caractère abusif envisagé par les normes, et cela sans altération du joint entre fenêtre et gros oeuvre ou des ouvrages adjacents, ni de la fenêtre.

Dans le cas des baies mises en oeuvre dans des murs, devant recevoir des cloisons de doublage intérieures, les fixations de la fenêtre doivent être réalisées entièrement sur le mur, indépendamment de la cloison de doublage.

Emplacement des fixations par rapport aux garnitures d'étanchéité

Lorsque des garnitures d'étanchéité sont utilisées pour le calfeutrement, les fixations ne doivent pas traverser ces garnitures, ni s'opposer à leur mise en place.

Lorsque l'étanchéité est assurée par la compression de cette garniture, les fixations doivent permettre d'assurer et de maintenir la compression requise.

CO CE BI BIOBOURGOGNE
89310 NITRY

CREATION DE BUREAUX
89310 NITRY

PROJET-03-A-
PRO-DCE-MARS-2021-
CCPT DU LOT N°-05-MENUISERIE EXTERIEURE &INTERIEURE-

Blocs-portes

Les blocs-portes sont posés sans dégonflage des vantaux et sur sols finis.

Les blocs-portes livrés finis sont posés sur pré-cadres.

Mise en oeuvre des portes et blocs-portes coupe-feu ou pare flammes de degré 1/4 h et 1/2 h

D'une façon générale, la pose des éléments coupe-feu ou pare flamme doit répondre aux prescriptions du présent document.

Les prescriptions particulières énoncées ci-après s'ajoutent aux précédentes.

Mise en oeuvre des huisseries et bâtis métalliques et bois

Généralités

Les huisseries et bâtis des portes coupe-feu ou pare flammes de degré 1/4 h et 1/2 h doivent avoir fait l'objet d'un essai de résistance au feu dans un laboratoire agréé.

Les parois et murs en maçonnerie et les ouvrages verticaux de plâtrerie ne nécessitant pas l'application d'un enduit doivent répondre aux prescriptions du DTU 20.11 et de la norme NF P 72-202 (Référence DTU 25.31).

Influence des conditions de pose sur le degré de résistance au feu

Les blocs-portes en huisserie métallique mis en oeuvre dans les parois en béton lors d'essais de résistance au feu, pour lesquels un classement de degré coupe-feu 1/2 h a été attribué, sont considérés de degrés coupe-feu nul et pare flammes 1/2 h lorsqu'ils sont mis en oeuvre dans des cloisons constituées de :
panneaux de particules ligno-cellulosiques, monolithiques, pressés à plat ou extrudés ;
plaques de parement en plâtre.

Les blocs-portes en huisserie bois mis en oeuvre dans des parois en béton lors d'essais de résistance au feu, pour lesquels un classement de degré coupe-feu 1/2 h a été attribué, sont considérés de degrés coupe-feu 1/4 h et pare flammes 1/2 h, lorsqu'ils sont mis en oeuvre dans des cloisons constituées de :

Huisseries bois

Aucun vide ne doit subsister entre les murs ou cloisons et les huisseries.

Un talon est réservé en pied d'huisserie de façon que les montants soient engravés dans le plancher brut de 10 mm au moins.

Cette engravure peut être remplacée par une fixation, à condition que le pied d'huisserie repose sur le plancher en maçonnerie.

Dans ce cas, si les fixations sont ponctuelles, la première fixation doit se trouver à moins de 5 cm de l'extrémité du pied de l'huisserie.

Planéité des ouvrants

Le vantail étant verrouillé normalement, le plan de fond de feuillure du dormant étant pris comme plan de référence, la variation du jeu entre celui-ci et la face correspondante du vantail ne doit pas excéder le 1/1000 de son périmètre.

En outre, pour les portes ou vantaux affleurants, la saillie par rapport au nu du dormant ne doit pas excéder le 1/1000 du demi-périmètre.

QUALITE DES BOIS

Tous les bois employés seront des bois "sec à l'air" conformes à la Norme B 51.004, le séchage effectué conformément au D.T.U. de façon à n'altérer ni l'aspect, ni les propriétés du bois.

Les différentes natures et essences de bois seront employées selon leur destination et suivant les emplacements des ouvrages dont ils font partie.

Les bois employés pour les ouvrages à peindre seront de première qualité, classification Commerciale "Bon Choix".

Les bois employés pour les ouvrages apparents seront de qualité "Menuiserie première" appareillés, de teinte et de texture homogène.

Les caractéristiques et physiques des bois, employés répondront à la Norme NF B 51.002.

CO CE BI BIOBOURGOGNE
89310 NITRY

CREATION DE BUREAUX
89310 NITRY

PROJET-03-A-
PRO-DCE-MARS-2021-
CCPT DU LOT N°-05-MENUISERIE EXTERIEURE &INTERIEURE-

Les contreplaqués en pin des Landes ou bois exotique porteront le Label F, Catégorie CTBX, qualité extérieure.

Traitement ignifuge selon indications ci-après.

REVETEMENTS LAMIFIES

Les revêtements lamifiés seront conformes aux spécifications de la Norme NF T 54.001 et 54.301.

Lamifié, qualité Standard, ininflammable ou postformable, épaisseur en fonction de la localisation et de l'utilisation.

Lamifié Type POLYREY, gamme ESSENTIEL -TENDANCE # PAPAGO, brillant ou satiné, coloris au choix du Maître d'Oeuvre dans la gamme du fabricant.

QUINCAILLERIE, FERRAGE ET ACCESSOIRES

Ces éléments seront conformes aux Normes de la série P 26.

Ils devront comporter le Label de qualité N.F. SNFQ (ou SNFO s'il n'y a pas de modèle normalisé pour l'élément considéré).

Ils seront de marque hautement réputée et agréés par le Maître d'Oeuvre et Maître d'Ouvrage.

Ils seront mis en place avec soin, les entailles ayant exactement les dimensions et profondeurs voulues pour recevoir les pièces, sans diminuer la force du bois.

Ils seront fixés par vis à tête fraisée.

Sauf indication contraire, tous les verrous, crémones, serrures, etc... seront à mortaiser.

Les paumelles seront de force et de quantité appropriées au poids et à la dimension des vantaux. Elles auront une grande précision dimensionnelle et permettront un réglage et un remplacement facile.

Les organes de fermeture (serrures, boutons, béquilles, verrous, etc) devront assurer une immobilisation totale des vantaux en position fermée.

NOTA : Le ferrage fait partie de l'équipement de chaque porte, trappe ou façade de gaine, même s'il n'est pas rappelé explicitement dans les descriptions des ouvrages.

MISE EN OEUVRE DES MENUISERIES

MANUTENTION ET STOCKAGE

Le déchargement et la manutention des divers éléments de menuiserie devront s'effectuer dans les meilleures conditions pour éviter toute déformation permanente, nuisible au bon fonctionnement des parties mobiles et de toute dégradation affectant la résistance à la corrosion des matériaux et l'aspect des ouvrages.

Le stockage devra être réalisé dans les locaux à l'abri des intempéries et suffisamment ventilés pour éviter l'altération des bois.

CO CE BI BIOBOURGOGNE
89310 NITRY

CREATION DE BUREAUX
89310 NITRY

PROJET-03-A-
PRO-DCE-MARS-2021-
CCPT DU LOT N°-05-MENUISERIE EXTERIEURE &INTERIEURE-

POSE

La pose des huisseries en mur banché ou en maçonnerie sera effectuée par l'Entrepreneur de Gros-Oeuvre, avec utilisation d'un mannequin spécial fourni par le présent lot et assurant la protection et la tenue de l' huisserie pendant le coffrage et le coulage du béton ou au montage de la maçonnerie.

L'implantation et la pose des huisseries et bâtis dans les cloisons sera effectuée par le présent lot avant le montage des cloisons après le traçage de celles-ci par l'Entrepreneur chargé de leur exécution.

Toute implantation d' huisserie ou bâti devra être systématiquement recoupée à partir d'une base différente, afin d'obtenir une vérification efficace.

La pose des ouvrages en bois ne pourra être entreprise que lorsque les travaux de Gros-Oeuvre seront suffisamment avancés et les lieux d'intervention protégés contre les eaux pour éviter les risques de déplacement et de déformation des éléments mis en oeuvre. La pose des portes elles-mêmes ne pourra être entreprise qu'après mise hors d'eau et pose des vitrages des locaux, tous travaux d'enduits et raccords à base de liant hydraulique terminés et secs, les sols et les parois étant nettoyés.

Les menuiseries devront être posées et maintenues dans les conditions hygrométriques d'air ambiant selon les dispositions de l'article 4.01.2 du D.T.U. 36.1. Toute anomalie constatée à ce sujet devra être portée immédiatement à la connaissance du Maître d'Oeuvre.

FIXATION

Les ouvrages seront fixés aux supports (Gros-Oeuvre, Cloisons) par des pattes, chevilles auto-foreuses ou tout autre système préalablement soumis à l'approbation du Maître d'Oeuvre et du Bureau de Contrôle.

Les scellements par pointe au pistolet, Type SPIT sont interdits.

Emploi de fixation par cheville ne sera admis que dans les ouvrages en béton ou en éléments maçonnés pleins. Dans les éléments creux, seuls les scellements traditionnels seront admis.

Les pattes seront vissées, boulonnées ou soudées sur les menuiseries. Leur section leur forme, leur longueur et leur nombre seront en rapport avec la dimension des éléments et les sujétions de pose.

NOTA : Après le scellement des ouvrages, l'Entrepreneur devra la coupe des barres d'écartement des huisseries, ainsi que l'enlèvement de tout ouvrage de maintien provisoire.

PROTECTION

Protection sur le chantier

Les menuiseries seront protégées par un enduit gras ou vernis pelable. L'Entreprise déposera ses protections et effectuera le nettoyage au moment de la réception des travaux sur ordre de l'Architecte.

ASSEMBLAGES

L'assemblage des profilés destinés aux cadres dormants ou ouvrants sera réalisé au moyen d'équerres.

Les assemblages seront exécutés avec le plus grand soin et réalisés de telle sorte qu'ils puissent résister sans déformation permanente ni amorce de rupture, aux essais mécaniques.

Ils ne devront pas permettre les infiltrations et le séjour de l'eau entre les profilés assemblés.

Les assemblages par déformation de âmes des profilés ne seront pas admis.

Tous systèmes susceptibles de se déserrer sous l'effet des vibrations seront également à exclure.

CO CE BI BIOBOURGOGNE
89310 NITRY

CREATION DE BUREAUX
89310 NITRY

PROJET-03-A-
PRO-DCE-MARS-2021-
CCCTP DU LOT N°-05-MENUISERIE EXTERIEURE &INTERIEURE-

ETANCHEITE

Tous les joints assurant l'étanchéité à l'air et à l'eau des châssis ouvrants seront montés dans des profils prévus à cet effet et devront être remplaçables aisément.

Ces joints devront présenter une excellente stabilité au vieillissement à l'air, au soleil, à la chaleur, au froid et à toutes les intempéries, ainsi qu'une bonne tenue à tous les agents susceptibles de venir à leur contact.

Toutes les pièces d'appui comporteront un profil avec rejet d'eau.

Tous les ouvrants comporteront en partie basse un profilé rejet d'eau.

Toutes les portes comporteront en basse un balai coupe-vent.

QUINCAILLERIE

Il sera prévu toute la quincaillerie nécessaire aux ouvrages faisant l'objet du présent lot. Modèles à faire approuver par le Maître d'Oeuvre et le Maître de l'Ouvrage.

Toutes les quincailleries (paumelles, serrures, garnitures, poignées, béquilles, etc ...) devront comporter le label de qualité NF - SNFQ.

Les articles de quincaillerie seront de première qualité, adaptés aux dimensions et poids des éléments dont ils doivent assurer la manoeuvre. Ils proviendront de marques notoirement connues.

Leur mise en oeuvre sera conforme aux normes en vigueur et à la série NFP 26.

Tous les articles de quincaillerie apparents seront en aluminium ou alliage d'aluminium anodisé.

Les entailles d'encastrement nécessitées par la fixation des serrures seront exécutées avec précision de manière à ne pas amoindrir la résistance des pièces ou nuire à l'efficacité des assemblages.

Les paumelles comporteront des cabochons en aluminium de forme sensiblement demi-sphérique (les cabochons en plastique ne seront pas admis).

Les systèmes de ferrure et d'ouverture devront être adaptés à chaque cas.

Ils devront pouvoir être commandés de façon simple et sans effort.

L'Entrepreneur doit soumettre une liste de ces matériels et quincaillerie à l'appui de son offre.

VITRAGE

Verres à vitres

Les verres à vitres répondront aux prescriptions des Normes et aux caractéristiques d'emploi définies dans le D.T.U. n) 39.

Tous les verres employés seront de premier choix répondant aux caractéristiques des verres de cette catégorie.

Les vitrages isolants devront bénéficier d'un Avis Technique du C.S.T.B. et d'un Label CEKAL.

Pose des vitrages

La pose des verres et produits verriers pour vitrage s'effectuera suivant les prescriptions des D.T.U. énoncés ci-avant, la pose étant effectué dans feuillures avec parcloles vissées ou clipsées suivant les ouvrages.

Les calages seront conformes aux spécifications des D.T.U. suivant nature des vitrages mis en place. Tous les verres et glaces sans exception, tant intérieurs qu'extérieurs seront marqués au blanc d'Espagne, au moment de la pose.

Dimensions et épaisseurs des vitrages

Les dimensions des vitrages seront déterminés à partir des plans de l'Architecte, les sections vues des châssis étant obligatoires.

Une note de calcul justifiant l'épaisseur des vitrages retenus sera soumise à l'approbation de l'Architecte et du Bureau de Contrôle.

Tout élément de vitrage non conforme sera refusé, la dépose et la repose, ainsi que la remise en état des

CO CE BI BIOBOURGOGNE
89310 NITRY

CREATION DE BUREAUX
89310 NITRY

PROJET-03-A-
PRO-DCE-MARS-2021-
CCTP DU LOT N°-05-MENUISERIE EXTERIEURE &INTERIEURE-

peintures éventuelles seront à la charge de l'Entreprise responsable.

PROTECTION DES OUVRAGES

L'Entreprise sera responsable de la protection de ses ouvrages et menuiseries, et devra prendre toutes les mesures et précautions nécessaires pour le transport et le stockage sur le chantier.

Tous les vitrages seront marqués au blanc d'Espagne.

Seront dûes en outre, toutes les protections anti-corrosion nécessaires sur tous les éléments, non prévus galvanisés, par peinture antirouille au minium de plomb, appliquée à la brosse après dégraissage et décalaminage.

ETANCHEITE ENTRE STRUCTURE ET MENUISERIES

Les dispositifs nécessaires pour assurer l'étanchéité entre la structure et les ensembles menuiserie seront à la charge de l'Entrepreneur.

Cette étanchéité sera assurée par des produits de calfeutrement qui devront être stables dans le temps, garantis 10 ans, et devront pouvoir être facilement remplacés.

En fonction de la localisation, elle sera être prévu le calfeutrement de l'étanchéité par système spécifique assurant la protection thermique - phonique et coupefeu.

FIXATION DES OUVRAGES

La mise en oeuvre des vitrages dans les feuillures des profilés fixes et ouvrants sera réalisée à l'aide garnitures de joint élastomère, répondant aux spécifications de la norme NF P 85.301 "profilés pour joint dans les façades légères en matériaux à base de caoutchouc" conçues par le constructeur pour les profilés aluminium de la gamme et conformément au cahier des charges du D.T.U. 39.

Les parclozes seront en aluminium anodisé ou laqué ayant subi le même traitement que les châssis. Elles seront amovibles et maintenues par clips inoxydables dans les gorges prévues à cet effet. Elles seront positionnées côté intérieur.

ELEMENTS DE REMPLISSAGE

Les éléments pleins de remplissage incorporés dans les ensembles et menuiseries en aluminium, devront être réalisés par procédé et matériaux agréés par Avis Technique.

RESERVATIONS INCORPORATION

L'Entreprise du présent lot devra fournir au lot GROS-ŒUVRE et au lot CHARPENTE STRUCTURE BOIS , toutes les réservations à prévoir pour fixation des différentes menuiseries et ouvrages dans les ouvrages neufs.

L'Entreprise sera tenue d'être présente lors du coulage des ouvrages béton pour assurer l'incorporation des dispositifs particuliers et pour vérifier l'implantation des réservations demandées.

CO CE BI BIOBOURGOGNE
89310 NITRY

CREATION DE BUREAUX
89310 NITRY

PROJET-03-A-
PRO-DCE-MARS-2021-
CCCTP DU LOT N°-05-MENUISERIE EXTERIEURE &INTERIEURE-

QUINCAILLERIE, FERRAGE ET ACCESSOIRES

Ces éléments seront conformes aux Normes de la série P 26.

Ils devront comporter le Label de qualité N.F. SNFQ (ou SNFO s'il n'y a pas de modèle normalisé pour l'élément considéré).

Ils seront de marque hautement réputée et agréés par le Maître d'Oeuvre et Maître d'Ouvrage.

Ils seront mis en place avec soin, les entailles ayant exactement les dimensions et profondeurs voulues pour recevoir les pièces, sans diminuer la force du bois.

Ils seront fixés par vis à tête fraisée.

Sauf indication contraire, tous les verrous, crémones, serrures, etc... seront à mortaiser.

Les paumelles seront de force et de quantité appropriées au poids et à la dimension des vantaux. Elles auront une grande précision dimensionnelle et permettront un réglage et un remplacement facile.

Les organes de fermeture (serrures, boutons, béquilles, verrous, etc) devront assurer une immobilisation totale des vantaux en position fermée.

NOTA : Le ferrage fait partie de l'équipement de chaque porte, trappe ou façade de gaine, même s'il n'est pas rappelé explicitement dans les descriptions des ouvrages.

CLES

L'entrepreneur fera son affaire de la remise des clés au Maître d'Ouvrages le jour de la réception des travaux. Sauf indication contraire, chaque serrure sera équipée de 3 clés.

L'Entrepreneur aura pris, en cours de chantier, toutes les dispositions utiles pour assurer l'accès aux locaux. Les trousseaux seront étiquetés, chaque clés comportant la désignation de la porte ou la trappe à laquelle elle correspond.

La perte de toute clés au jour de la réception des travaux entraînera obligatoirement le remplacement de la serrure aux frais de l'Entrepreneur.

NOTA : L'Entrepreneur devra la fourniture provisoire de canons sur ses ouvrages, pendant la durée du chantier. A la fin du chantier, il devra retirer ces canons et mettre en place les canons définitifs prévus à son lot.

SERRURES DE SURETE

Toutes les serrures de sûreté de chaque locaux seront mises en combinaison suivant un organigramme commun à l'ensemble des lots.

Les serrures de sûreté feront l'objet d'une garantie de 3 ans attestée par un Certificat délivré par le fabricant et destiné au Maître d'Ouvrage.

Organigramme pour serrure sur passe général, établi en coordination , suivant directives du Maître de l'Ouvrage (combinaisons sur la base du canon Européen)

NOTA : L'établissement de l'organigramme est à la charge du lot sera établi en coordination avec le lot menuiserie intérieure

PROTECTION DES OUVRAGES PENDANT LA DUREE DES TRAVAUX

CO CE BI BIOBOURGOGNE
89310 NITRY

CREATION DE BUREAUX
89310 NITRY

PROJET-03-A-
PRO-DCE-MARS-2021-
CCPT DU LOT N°-05-MENUISERIE EXTERIEURE &INTERIEURE-

L'Entreprise devra assurer pendant la durée des travaux, la protection de ses ouvrages par tous les dispositifs efficaces de son choix et en assurer l'enlèvement préalablement à la livraison des bâtiments.

VERIFICATION ET MISE EN FONCTIONNEMENT

Après passage des autres corps d'état, et en particulier du peintre, l'Entreprise du présent lot assurera, à ses frais, la vérification et la mise en bon fonctionnement de tous les ouvrages qu'elle a fournis, jeux, graissages, nettoyages, etc... et ce également pendant la période de garantie.

DOCUMENTS A REMETTRE PAR L'ENTREPRENEUR

L'entreprise devra remettre au maître d'oeuvre et au bureau de contrôle tous les documents relatifs aux menuiseries, fermetures et ouvrages prévus au présent lot et en particulier :

- Certificat d'essais conforme, délivré par le Centre d'Essais de Recherches des Façades et Fenêtres (C.E.R.F.F.), prouvant qu'une fenêtre de dimensions égales ou supérieures aux châssis de l'opération a satisfait aux essais prévus par le cahier des charges du C.E.R.F.F. Ce certificat devra être accompagné du plan de l'ouvrage concerné.
- Avis technique en cours de validité, délivré par le C.S.T.B., pour les profilés employés et produits non traditionnels.
- PV d'essais AEV des menuiseries.
- Certificat label ACOTHERM et CEKAL

TEST D'ETANCHEITE

ETANCHEITE A L'AIR

Le bâtiment devra assurer une étanchéité à l'air performante

L'objectif est d'obtenir un indice Q4 de 0.8 m3/h/m² .

VALEUR CIBLE

Des mesures seront effectuées suivant la Norme NF EN 13829 par un technicien qualifié pendant le chantier et à la livraison. Pour répondre au critère du label, seul le résultat de la mesure finale (stade livraison) compte ce qui signifie qu'aucun droit à l'erreur ne sera acceptable en fin de travaux. L'intérêt du test en cours de chantier est de rassurer sur le niveau réel de performance du bâtiment par rapport à l'objectif final. Il doit être entendu de chaque intervenant qu'aucune variation conceptuelle et technique ne peut être improvisée dans l'entre deux tests étant donné le risque de modification du niveau de perméabilité.

L'étanchéité à l'air sera vérifiée par deux tests à la porte soufflante :

- le premier à l'issue des travaux de clos et couvert,
- le second en fin de chantier, pour vérifier que la performance à l'air ne s'est pas dégradée pendant les finitions

CO CE BI BIOBOURGOGNE
89310 NITRY

CREATION DE BUREAUX
89310 NITRY

PROJET-03-A-
PRO-DCE-MARS-2021-
CCPT DU LOT N°-05-MENUISERIE EXTERIEURE &INTERIEURE-

planification des test :

1er test

Le 1er test intervient lorsque le bâtiment est hors d'eau hors d'air. Le chantier doit être préparé, notamment les trous volontaires (VMC, ...) seront colmatés. Il ne doit pas y avoir d'activité sur le chantier pendant la réalisation du test.

Au moment de ce test, la pose de l'étanchéité à l'air est donc finie, l'isolation posée. Si l'étanchéité est assurée par un film, les tasseaux recevant les plaquages de finition doivent être posés, afin de maintenir le film lors du test (risque d'arrachage lors du test en dépression).

Dans tous les cas, les plaquages de finition ne doivent pas être faits, pour accéder facilement aux fuites détectées lors du test.

Ce 1er test permet de détecter les problèmes éventuels et de les corriger, les intervenants devront donc être présents lors du test pour les corriger si nécessaire (le menuisier pour le réglage des fenêtres, ...)

2ème test

Le 2ème test est réalisé avant la livraison du bâtiment. Il permet de vérifier que la valeur obtenue au 1er test n'a pas été dégradée lors de l'intervention du 2nd oeuvre et que la valeur maximale requise pour le niveau passive n'est pas dépassée.

A l'issue de ce test, un certificat de conformité est remis, notamment pour le dossier de labellisation, et pour garantir au maître d'ouvrage la bonne qualité du travail effectué.

Outre le contrôle du respect de l'objectif d'étanchéité à l'air, ces tests permettent de déterminer précisément l'origine des fuites d'air et les ouvrages défectueux

En cas de non respect de l'objectif sur l'étanchéité à l'air, l'entreprise dont les ouvrages s'avèreraient défectueux où dont l'intervention aurait dégradé des dispositifs contribuant à l'étanchéité à l'air (percements dans le clos et couvert, dégradation des calfeutrements, du freine vapeur...) prendra intégralement à sa charge :

- la reprise de ses ouvrages défectueux,
- la remise en état des ouvrages dégradés,
- le coût d'un nouveau test à la porte soufflante

Les éventuels retards en découlant pourront faire l'objet de pénalités à l'encontre de l'entreprise.

Avant tout début d'exécution sur des ouvrages susceptibles d'influer sur l'étanchéité à l'air de l'enveloppe du bâtiment, l'entrepreneur devra soumettre à l'avis de la maîtrise d'œuvre et du bureau de contrôle :

- les détails de mise en œuvre,
- les éléments d'appréciation de la qualité des produits proposés (classement AEV et Acotherm des menuiseries et lanterneaux, fiches techniques des joints, membranes, accessoires de calfeutrements, manchettes d'étanchéité à l'air...)

Toute mise en œuvre avant validation de ces éléments expose l'entrepreneur à une reprise de ses ouvrages à ses frais

la prise en charge financière des tests est normalement indépendante des lots puisque le prestataire qui réalise les tests est indépendant des entreprises exécutantes des travaux.

⇒ **Localisation**

Tests d'étanchéité à l'air de l'ensemble du bâtiment locaux habitables

Les tests sont effectués par un organisme extérieur indépendant mandaté par le maître d'ouvrage

SURCHARGES CLIMATIQUES

CO CE BI BIOBOURGOGNE
89310 NITRY

CREATION DE BUREAUX
89310 NITRY

PROJET-03-A-
PRO-DCE-MARS-2021-
CCTP DU LOT N°-05-MENUISERIE EXTERIEURE &INTERIEURE-

Neige	Neige	région A 1
Vent	Pression dynamique du vent Catégorie de terrain campagne Hauteur d'immeuble	zone 2 II. 6 à <.18.m
Risque sismique	Zone	1
Concomitance vent pluie	suivant DTU 40.xx. (étanchéité des couvertures)	
	Zone	II

REFERENCE CLIMATIQUE

Zone climatique	H 1 b
Altitude	< 200.m
Température hivernale de référence	-10.° C
Température estivale de référence	+32.° C

CO CE BI BIOBOURGOGNE
89310 NITRY

CREATION DE BUREAUX
89310 NITRY

PROJET-03-A-
PRO-DCE-MARS-2021-
CCPT DU LOT N°-05-MENUISERIE EXTERIEURE &INTERIEURE-

LIMITE DES PRESTATIONS

LES TRAVAUX DU PRESENT LOT COMPRENNENT:

La visite de reconnaissance des lieux.

Les notes et plans d'étude de fabrication des éléments

les matériaux matériels accessoires fournis posés

La fourniture et la mise en oeuvre des matériaux et produits usinés, et matériels nécessaires aux différents ouvrages à réaliser.

Toutes les protections réglementaires pendant la durée des travaux, ainsi que celles nécessaires aux produits approvisionnés, susceptibles d'être dégradés.

Les frais inhérents aux essais effectués en cours de chantier, suivant spécifications ci-avant.

L'établissement des plans de récolement.

Les agrès et accessoires d'intervention

Le nettoyage des menuiseries et vitrages en fin de travaux.

Les sujétions d'exécution et de phasage.

Menuiserie extérieure

Menuiserie vitrée en façade

fenêtre , porte fenêtre ,chassis, porte d'accès en menuiserie en bois alu avec triple vitrage isolant, (menuiserie ayant un $U_w = 0.9$ vitrage $U_g = 0.6$)
les menuiseries en rez de chaussée ou situées à -1.00 du sol seront équipées de vitrage feuilleté retardateur d'effraction.

Portes d'accès en profil aluminium et rupteur thermique en simple action équipées de serrure de sûreté A2P

Chassis fixe en profil aluminium isolant et vitrage grand clair de jour pour sas entrée secondaire

Protection

Protection solaire

Brise Soleil Orientable équipé d'une manœuvre électrique avec centralisation (régulation de la lumière et des apports solaires)

Menuiserie intérieure

Porte intérieure de distribution de type ouvrante isoplane à âme pleine parement prépeint

Porte intérieure pour locaux à risque moyen de type coupe feu ½ heure (informatique , tgbt, rangement , documentation ,local technique...)

Porte intérieure de distribution de type ouvrante vitrée sur chassis frêne parement poncé

Chassis vitrés fixe virage simple sur cadre dormant en bois

CO CE BI BIOBOURGOGNE
89310 NITRY

CREATION DE BUREAUX
89310 NITRY

PROJET-03-A-
PRO-DCE-MARS-2021-
CCTP DU LOT N°-05-MENUISERIE EXTERIEURE &INTERIEURE-

Escalier majestueux (1 *principale*) limons façonné en bois lamellé collé ,marche et contremarche en bois nez de marche anti dérapant
Rampe et garde corps de type métallique à barreaudage droit

Escalier (2 *secondaire*) en bois massif (hêtre) sur limons avec marche contremarche rampe et garde corps bois à fuseaux droits

Plan meuble paillasse pour les vasques , plan paillasse meuble détente , meuble bahut dans salle de réunion comprenant plateau en multiplis avec finition vernis , et habillage de fond Répartition de tablettes en mélaminé pour rayonnages , portes ouvrantes , tiroirs suivant les dispositions d'utilisations

Ensemble meuble comptoir bureau pour l'accueil réalisé avec parement en bois noble
Tablette comptoir bois massif , plateau de bureau en aggloméré revêtu de stratifié et cloison de piètement de même nature

Rayonnage dans les bureaux du rez de chaussée composition en multiplis comprenant tablettes , montants et cloisons , l'ensemble sur socle correspondant à la hauteur de plinthe Finition vernis , pour base et par bureau ensemble tablette de 3.00 de longueur sur 2.00 hauteur espace libre entre tablettes 35.cm

Cloison mobile type repliable sur rail de type ALGAFLEX ayant un affaiblissement acoustique de 36 dB parement stratifié

Habillages et profils divers de finition : plinthes , chant , coffre...

DESCRIPTION DES OUVRAGES

SECURITE CHANTIER

Application des directives du coordinateur sécurité santé du personnel

⇒ **localisation**
rappel PGC applicable

MENUISERIE BOIS PAREMENT ALUMINIUM

MENUISERIE MIXTE BOIS ALUMINIUM

Les menuiseries seront du type mixte bois/aluminium

- Certificat de qualification CTBA
- Conforme à la RT 2012 et prévisionnel RT 2020 menuiserie passive
- Conforme au label menuiserie passive
- Conforme à la NRA (arrêtés du 28 octobre 1994)

QUALITÉ DES MATÉRIAUX:

Aluminium

Les alliages d'aluminium employés dans la réalisation des ouvrages devront être de qualité 6060 B Tous les profilés utilisés seront thermo laqués suivant le label QUALICOAT MARINE dans un coloris RAL et d'aspect granité aux choix de l'architecte.

Bois

Les bois utilisés proviendront des filières d'origines certifiées FSC ou FEFC. Les bois recevront en usine une protection préventive et curative, anti-termite, insecticide, fongicide, hydrofuge, avec des produits labellisés. Ces produits de traitements et de finitions seront utilisés en phase aqueuse sans solvants.

Le bois, chaleureux, complément décoratif de l'intérieur du projet, assure une rupture thermique naturelle. Les ouvrants et les dormants peuvent être réalisés en chêne, hêtre ou pin lamellé collé plaqué une épaisseur, d'épaisseur adaptée selon le type de menuiserie.

Au choix :

- Pin Maritime lamellé collé plaqué lasuré.
- Chêne lamellé collé plaqué lasuré.
- Hêtre lamellé collé plaqué lasuré.

Joints

Les profils de calfeutrement seront réalisés en E.P.D.M. (Ethylène Propylène - Diène - Monomère) conforme à la norme.

AFNOR 85 301 et 85 302.

Quincaillerie

Toutes les menuiseries sont essentiellement équipées de crémone et mécanisme avec ou sans condensation, ainsi que des fiches réglables.

- Vantaux sur fiches réglables Ø 13 et Hauteur 60 finition grise, blanche ou laitonnée (option).
- Poignées aux choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.

CO CE BI BIOBOURGOGNE
89310 NITRY

CREATION DE BUREAUX
89310 NITRY

PROJET-03-A-
PRO-DCE-MARS-2021-
CCTP DU LOT N°-05-MENUISERIE EXTERIEURE &INTERIEURE-

Vitrages

Les vitrages seront labellisés CEKAL et seront mis en oeuvre dans les feuillures des profilés bois avec des joints EPDM et avec pareclosage extérieur en aluminium thermo laqué, conformément au DTU 39.0.

- triple vitrage d'épaisseur totale de 48 mm, à définir selon les exigences thermiques, acoustiques, de sécurités et de confort lumineux (facteurs solaires) de l'opération.

-vitrage type BIVER isolant type -4-18-4-18-4- -ARGON- vitrage grand clair de jour triple vitrage à contrôle solaire pour les baies des pignons est et ouest.

- vitrage de qualité feuilleté sur une face pour tous les volumes situés à une hauteur inférieure de 1.00 par rapport au plancher circulation

Les menuiseries seront composées comme suit:

Les menuiseries à frappes seront face intérieur en bois formant ossature cadre de dormants et d'ouvrants: 85.mm minimum.

Essence :

- Pin Maritime lamellé collé plaqué lasuré

- Chêne lamellé collé plaqué lasuré.

- Hêtre lamellé collé plaqué lasuré.

Face extérieure réalisée en profilé aluminium de type galbé, mouluré ou plat au choix de l'architecte.

L'alliage d'aluminium aura des caractéristiques physiques, mécaniques et chimiques conformes aux normes en vigueur.

Laquage sous label QUALICOAT MARINE teinte RAL au choix de l'architecte.

Les assemblages des pièces de bois destinées aux cadres dormants et ouvrants seront assemblés mécaniquement. Les assemblages des profilés d'aluminium destinés aux cadres extérieurs feront office de pareclose. Les cadres aluminium des ouvrants seront fixés au bois, de manière à réserver un espace d'air entre le bois et l'aluminium qui assurera la ventilation du bois.

La technique employée permet de répondre aux critères de fiabilité, de durabilité et de facilité du recyclage des matériaux lors d'une déconstruction.

Ces châssis devront répondre au classement A.E.V.- :- A*4 E*9A V*B5(C4) //B3(C2)

Les accessoires et quincailleries suivant les localisations

Récapitulatif performance des châssis :

Uw moyen = 0,85 W/(m².K)

Facteur solaire moyen Sw :

pignons est et ouest = 0,28

ailleurs = 0,47

Transmission lumineuse moyenne TLw :

pignons est et ouest = 0,50

ailleurs = 0,60

Rw = 37.dB mini

Exemple ou l'équivalent Menuiserie : ANDRE SMARTWIN ou INTERNORM HF310 ,ou , BIBER....

Choix des finitions des parements en face intérieure frêne vernis en face extérieure laquage aux choix dans la gamme du fabricant

CO CE BI BIOBOURGOGNE
89310 NITRY

CREATION DE BUREAUX
89310 NITRY

PROJET-03-A-
PRO-DCE-MARS-2021-
CCTP DU LOT N°-05-MENUISERIE EXTERIEURE &INTERIEURE-

ENSEMBLE CHASSIS VITRE-OB-1.VTL-

Volume un vantail
Vitrage Grand clair de jour
Spécificité quincaillerie : mécanisme oscillo-battant

⇒ **Localisation**
Suivant plans et façades
Répartition dans les façades

ENSEMBLE CHASSIS VITRE-OB-1.VTL-SUR ALL FX

Volume un vantail
Volume fixe en allège
Vitrage Grand clair de jour
Spécificité quincaillerie : mécanisme oscillo-battant

⇒ **Localisation**
Suivant plans et façades
Répartition dans les façades

ENSEMBLE CHASSIS VITRE-1.VTL OB-2.FX -

Volume
Un vantail ouvrant
Deux vantaux fixes
Vitrage Grand clair de jour
Spécificité quincaillerie : mécanisme ouvrant oscillo - battant

⇒ **Localisation**
Suivant plans et façades
Répartition dans les façades pignons
Rez de chaussée
&
Etage 1. & 2.

ENSEMBLE CHASSIS VITRE-1.VTL OB-2.FX -1 ABA

Volume
Un vantail ouvrant
Deux vantaux fixes
Imposte ouvrante en abattant commande par poignée fixée sur dormant tringle sous capotage
Vitrage Grand clair de jour
Spécificité quincaillerie : mécanisme ouvrant oscillo - battant

⇒ **Localisation**
Suivant plans et façades
Répartition dans les façades pignons

CO CE BI BIOBOURGOGNE
89310 NITRY

CREATION DE BUREAUX
89310 NITRY

PROJET-03-A-
PRO-DCE-MARS-2021-
CCCTP DU LOT N°-05-MENUISERIE EXTERIEURE &INTERIEURE-

Rez de chaussée

ENSEMBLE CHASSIS VITRE-.2.FX-

Volume(s) fixe(s)
Vitrage Grand clair de jour

⇒ **Localisation**

Suivant plans et façades
Répartition dans les façades
Rez de chaussée étage
entrée escalier principal

MENUISERIES ALUMINIUM

DESCRIPTION :

Réalisation de menuiseries en aluminium à rupture thermique mettant en œuvre les profilés (dormant, poteau, traverse, ouvrant), conformes aux nouvelles normes XP P 24-400 pour les profils et XP P 24-401 pour les fenêtres.

FINITION :

- Laquage garanti par le label QUALICOAT. Teinte : RAL au choix dans la gamme

PROFILES :

Les profilés devront être réalisés en alliage d'aluminium 6060 T5 extrudés selon la norme NF- A50 710 ou DIN 17 615.

ISOLATION THERMIQUE :

Les profilés en aluminium sont composés de deux coquilles reliées entre elles par une ou deux barrettes isolantes à base de polyamide (PA 6.6). La forme de ces barrettes, parfaitement à fleur avec les profilés, ne permette pas la rétention des eaux d'infiltration.

Le système utilisé est composé de profilés de valeur $U_f = 1.7 \text{ W/m}^2.^\circ\text{C}$

ASSEMBLAGE :

Les profilés tubulaires du dormant, profondeur 65 mm, et de l'ouvrant, profondeur 75 mm, devront être assemblés en coupes d'onglets au moyen d'équerres en alliage d'aluminium épousant la forme des tubulures. L'assemblage est fait par sertissage, ou goupille selon la section du profilé utilisé, assurant ainsi un auto-serrage L'assemblage est renforcé par l'injection entre la toile des profils et les pièces d'assemblage d'une colle bi-composant

ETANCHEITE DES ASSEMBLAGES :

Les profilés assemblés par équerres ou raccords T sont parfaitement étanchés au droit des assemblages par la colle bi-composants à base de polyuréthane. Celle-ci est injectée par des trous de 5 mm de diamètre prévu dans les profilés. La diffusion de la colle à l'intérieur des profilés est réalisée par des cannelures existantes sur les équerres ou les raccords T.

VITRAGE :

Les vitrages seront labellisés CEKAL et seront mis en oeuvre dans les feuillures des profilés bois avec des

CO CE BI BIOBOURGOGNE
89310 NITRY

CREATION DE BUREAUX
89310 NITRY

PROJET-03-A-
PRO-DCE-MARS-2021-
CCTP DU LOT N°-05-MENUISERIE EXTERIEURE &INTERIEURE-

joints EPDM et avec pareclosage extérieur en aluminium thermo laqué, conformément au DTU 39.0.

- triple vitrage d'épaisseur totale de 48 mm, à définir selon les exigences thermiques, acoustiques, de sécurités et de confort lumineux (facteurs solaires) de l'opération.

-vitrage type BIVER isolant type -4-18-4-18-4- -ARGON- vitrage grand clair de jour triple vitrage à contrôle solaire pour les baies des pignons est et ouest.

- vitrage de qualité feuilleté sur une face pour tous les volumes situés à une hauteur inférieure de 1.00 par rapport au plancher circulation

Emprise des volumes verriers grand clair de jour
Il répondra aux spécifications d'utilisation .Cekal.

Type : isolation thermique renforcée répertorié triple vitrage
Comprenant

Volume en STADIP PROTECT retardateur d'effraction norme EN 356 dans les classes P1A à P4A

Performances qualitatives

Coefficient

Uw moyen = 0,85 W/(m².K)

Facteur solaire moyen Sw :

pignons est et ouest = 0,28

ailleurs = 0,47

Transmission lumineuse moyenne TLw :

pignons est et ouest = 0,50

ailleurs = 0,60

AC1.

POSE :

La pose des menuiseries devra être réalisée sur un précadre en aluminium assemblé par des pièces en acier zingué, ou par l'intermédiaire de tapées en aluminium assemblées par des alvéovis et clips ou vis sur le cadre du dormant.

Une pièce d'appui pourvue d'un U de réception des eaux de condensation et d'une bavette, rejettera les eaux de ruissellement sur l'appui .

Epaisseur de l'isolation : 150 mm appliqué sur la structure en bardage métallique du bâtiment .

QUINCAILLERIE:

Paumelles habillage aluminium axe acier

Commande manœuvre pour châssis abattant poignée fixée sur paroi , tringle de rappel habillée sous moulure en aluminium , compas d' ouverture

Commande manœuvre pour châssis oscillo battant . Poignée sur châssis type trois positions (fermé , ouverture vantail , ouverture abattant , mécanismes de tringles en acier ajustée dans l'épaisseur du châssis

Commande pour châssis coulissant , poignée civette intégrée au profil du montant , verrou de condamnation, mécanisme de rails avec bille acier

PORTE D'ENTREE

CO CE BI BIOBOURGOGNE
89310 NITRY

CREATION DE BUREAUX
89310 NITRY

PROJET-03-A-
PRO-DCE-MARS-2021-
CCTP DU LOT N°-05-MENUISERIE EXTERIEURE &INTERIEURE-

ENSEMBLE PORTE ENTREE -OA--A2P-

Ensemble porte ouvrante ayant deux vantaux ouvrants extérieur

L'ensemble vitré sera équipé d'un vitrage isolant en glace feuilletée et devra répondre aux objectifs fixés par l'étude thermique .

Bâti dormant 3 sens à poser assemblé sur chassi de façade rideau avec joints d'étanchéité et de calfeutrement aux 2 faces suivant les prescriptions du DTU 36.5

Montants verticaux pour le bâti de porte .

Traverse raidisseur à encastrer sur seuil PMR en coordination avec le lot Gros œuvre.

Les vantaux de porte seront réalisés par cadre 4 sens à grand clair de jour

Le remplissage sera prévu par un vitrage isolant en glace claire feuilletée de classe STADIP PROTECT fixées par parcloles alu laqué.

Etanchéité par joints EPDM en feuillure sur bâti et profilé pour étanchéité de la traverse basse sur l'ouvrant.

Joint d'étanchéité entre les montants des vantaux ouvrants

La porte sera équipée

de paumelles simple action

Serrure verrou multipoints pour classement A2P

Canon embrévé de sureté

Manœuvre par bâton de maréchal en inox poli sur toute hauteur de vantail aux deux faces

Ferme porte en applique sur chaque vantail

Butée de limite d'ouverture

⇒ Localisation

Suivant plans de détails

Entrée principale

Porte d'entrée principale d'accès bureaux

Porte deux vantaux ouvrant anglaise

Deux chassis fixes

Entrée secondaire

Porte d'entrée secondaire et sas

Porte un vantail ouvrant anglaise

Un chassis fixe au droit de la porte

Chassis fixe en façade de fermeture de sas

Intérieur

Porte d'accès à l' entrée depuis le sas

Avec profils compensateurs de largeur

OUVRAGES DIVERS DE FINITION

HABILLAGES COMPLEMENTAIRES

Les menuiseries extérieures et ensembles vitrés ci-avant, comporteront tous les habillages extérieurs et intérieurs, par profilés en aluminium anodisé, clipsés sur les profilés des dormants.

⇒ Localisation

CO CE BI BIOBOURGOGNE
89310 NITRY

CREATION DE BUREAUX
89310 NITRY

PROJET-03-A-
PRO-DCE-MARS-2021-
CCTP DU LOT N°-05-MENUISERIE EXTERIEURE &INTERIEURE-

Pour toutes les menuiseries définies ci-avant.

JOINTS D' ETANCHEITE, CALFEUTREMENTS

Les menuiseries comporteront des joints d'étanchéité en profilés de néoprène, entre les parties mobiles et les parties fixes, posés dans rainures, permettant leur emplacement ultérieur.

L'entrepreneur du présent lot fournira et posera, entre les bâtis de ses menuiseries et les maçonneries, des joints d'étanchéité COMPRIBAND ou similaire serrés à la pose des éléments.

Après la pose et le scellement des menuiseries extérieures, l'Entrepreneur du présent lot mettra en place, à la pompe ou au pistolet à extrusion, des joints souples étanches, de teinte claire, entre les menuiseries extérieures et les maçonneries sur la face extérieure.

Cette étanchéité sera assurée par des produits de calfeutrement qui devront être stables dans le temps, garantie 10 ans, et devront pouvoir être facilement remplacés.

⇒ **Localisation**
répartition

PROFIL BAVETTE D'APPUIS

Profil constituant appuis de baie

bavette d'habillage des appuis de la structure pour rejet d'eau avec relevé en partie arrière. Et sur tableaux protection complémentaire par un cordon d'étanchéité continu à l'arrière est indispensable

Les embouts relevés latéraux sont réalisés à partir d'un profilé en aluminium extrudé, spécifique pour isolation extérieure

cannelures, intégrées au profilé, constituent une barrière supplémentaire aux infiltrations.

Bavette en aluminium laqué choix de teinte à soumettre au maître d'oeuvre

Relevé sous pièce d'appui

Relevé sur tableaux latéraux. Avec profil spécial pour isolation extérieure

Rejet d'eau en façade avec 2 plis

Recouvrement de l'isolant extérieur

Saillie minimum goutte d'eau 30.mm par rapport à la façade

Les bavettes d'appuis doivent avoir une pente de 10.% conformément aux règles professionnelles de la construction paille

Exemple appuis de baie profilé PR3 et embouts spécial N°3 ITE de chez DANIALU

⇒ **Localisation**
Pour toutes les menuiseries définies ci-avant.
Sauf les châssis situés dans les lucarnes acier

PROTECTIONS

OCCULTATION

BRISE SOLEIL ORIENTABLE

Les brises soleil orientables destinés à être intégrés dans des ossatures

Brise-Soleil Orientable tout métal avec lames autoporteuses, sans cordon vertical apparent.

Mécanisme de relevage et d'orientation intégré dans les coulisses.

Relevage : entraînement latéral avec une chaîne en acier reliée à un chariot.

Orientation : pantographe inoxydable pour l'orientation des lames.

Descente des lames en position ouverte à 45° ou 70°.

L'orientation des lames se fait au pas à pas à toute hauteur. Très bon obscurcissement.

Sécurité contre le relevage retardateur d'effraction. Protection du produit intégré lors de la descente.

Lames en profil rigide bordées des deux côtés avec un joint insonorisant en matière synthétique, largeur 96 mm, en aluminium thermolaqué.

Coulisses latérales en aluminium extrudé thermolaqué 85 × 45 mm avec patins insonorisants.

Coloris : lames dans la gamme des 150 coloris standards de Premium Colors. Coulisses dans la gamme des 150 coloris standards de Premium Colors ou RAL standard.

Produit conforme selon la norme européenne EN 13659.

Manœuvre :

Manœuvre électrique filaire,

Laquage des lames suivant RAL de base au choix du maître d'œuvre,

Laquage gamme RAL sur coulisses et barre finale,

Bandeau en aluminium laqué, teinte au choix du maître d'œuvre (teinte en accord avec parement des menuiseries mixtes)

.

Exemple ou l'équivalent : brise soleil orientable de chez GRIESSER type METALUNIC V- Brise-Soleil Orientable tout métal

⇒ **Localisation**

Suivant repérages aux plans

Soit toutes ouvertures

sauf châssis fixe sas d'entrée wc sanitaires portes d'accès principales

porte d'accès secondaire avec châssis fixe

DIVERS

NETTOYAGE PROTECTION

protection provisoire de ses menuiseries vitrées et volets pour la période d'exécution des travaux.

Pour la réception de travaux l'entreprise effectuera :

CO CE BI BIOBOURGOGNE
89310 NITRY

CREATION DE BUREAUX
89310 NITRY

PROJET-03-A-
PRO-DCE-MARS-2021-
CCTP DU LOT N°-05-MENUISERIE EXTERIEURE &INTERIEURE-

dépose des protections
et nettoyage des menuiseries et vitrages .

⇒ **Localisation**

Protection et parachèvement pour l'ensemble des menuiseries du lot

ETANCHEITE A L'AIR

Détails de mise en œuvre calfeutrement soigné pour assurer l'étanchéité à l'air du bâtiment .
L'étanchéité sur l'ensemble des parois périmétriques et des plafonds en contact avec l'extérieur
les matériaux d'étanchéité à l'air sont de marque Proclima ou équivalent .. chaque usages respecte les
matrices d'application des fabricants de matériaux d'assemblage.

Joint élastomère acrylique

Mousse imprégnée expansive variable voir TREMPACO ILLBRUCK.....

Traitement enduit et bande

Cornière et joint mastic

Fond de joint et mastic

⇒ **Localisation**

Périmètre des menuiseries extérieures

NB les tests d'étanchéité à l'air sont réalisés par un opérateur indépendant certifié Qualibat. La liste des opérateurs certifiés est mise à jour sur le site Qualibat.com

MENUISERIE INTERIEURE

BLOC PORTE BOIS A ME PLEINE PAREMENT PREPEINT

Huisseries à recouvrement de cloison et à feuillure bois dur, de section adaptée suivant épaisseur des murs et cloisons.

Vantaux à âme pleine, en panneaux de particules de bois agglomérées, avec encadrement en bois exotique, agréé NF - CTB - A, classement suivant localisation ci-après, conforme à la norme NF P 23.501.

parements destiné à être peint

Paumelles en métal à peindre, avec bague en laiton.

Tous les blocs-portes qui devront présenter un affaiblissement acoustique et ou une résistance au feu, seront marqués sur le chant des vantaux, côté paumelles (gravure). Ils devront comporter tous les accessoires et les joints isophoniques ou feu nécessaires, conformément à leur P.V. d'essais.

L'ensemble des blocs portes de distribution intérieure sera conforme aux Normes NF P 23 énoncées au Chapitre 1 et porteront le Label N.F. CTB-A.

Les portes des locaux équipés d'une installation de ventilation mécanique devront être recoupées, pour permettre le passage de l'air suivant indications du Lot Chauffage, V.M.C..

Les serrures seront prévues avec canon de sûreté avec cylindre Européen sur organigramme , passe général et passe partiel.

ensemble béquille double et rosace d'entrée de clef

Garnitures de portes en aluminium avec noyau acier de type béquille double en aluminium référence

CO CE BI BIOBOURGOGNE
89310 NITRY

CREATION DE BUREAUX
89310 NITRY

PROJET-03-A-
PRO-DCE-MARS-2021-
CCPT DU LOT N°-05-MENUISERIE EXTERIEURE &INTERIEURE-

AMSTERDAM -aluminium - de chez HOPPE série 1400-/42K-/42KS-

BLOC PORTE LABEL COUPE FEU

Bloc porte ame pleine suivant § ci avant
Ensemble ayant classement coupe feu ½ h
Quincaillerie complémentaire ferme porte type bandeau
Serrure 1 entrée extérieure bouton tournant sur la face intérieure au local
CADRE BE 33 x 33,3
• ÂME PLEINE 350 kg/m³
• FERRAGE: 3 ou 4 paumelles de 130
Serrure 1 point
Verrous de condamnation LBA
• JONCTION DES VANTAUX: Feuillure 26 x 15
• ÉTANCHÉITÉ AU FEU: Joints thermogonflants
En feuillure de battement: Palusol de 10 x 3 + 18 x 3
En traverse haute : Palusol de 18 x 3
• SENS DU FEU: recto - verso (*)

BLOC PORTE -1.VTL-CF.½.H

Performance :tenue au feu ½ h
Un Vantail de service passage suivant plans
Bouton tournant intérieur au local
– Ferme-portes GROOM réf GR400 .

⇒ **Localisation**

Suivant plans et planches de détails de menuiseries

Accès aux locaux

Ménage

Local technique

Rangements

Stock

Escalier

Archives

Local technique CTA

BLOC PORTE -2.VTX-CF.½.H

Performance :tenue au feu ½ h
Un Vantail de service passage suivant plans
Un vantail demi fixe avec verrou embrévés
– Ferme-portes GROOM réf GR400 .

⇒ **Localisation**

Suivant plans et planches de détails de menuiseries

Accès aux locaux

CO CE BI BIOBOURGOGNE
89310 NITRY

CREATION DE BUREAUX
89310 NITRY

PROJET-03-A-
PRO-DCE-MARS-2021-
CCTP DU LOT N°-05-MENUISERIE EXTERIEURE &INTERIEURE-

Electricité Informatique

BLOC PORTE PLEINE OUVRANTE

Bloc porte suivant composition générale

PORTE SANS CLASSEMENT -2.VTX-

Ensemble bloc porte comprenant

Un vantail de service

Un vantail demi fixe

Quincaillerie

Paumelles acier cadmié

Crémone pompier sur vantail demi fixe

Serrure embrévée canon européen

ensemble béquille double et rosace d'entrée de clef

Garnitures de portes en aluminium avec noyau acier de type béquille double en aluminium référence AMSTERDAM -aluminium - de chez HOPPE série 1400-/42K-/42KS-

⇒ **Localisation**

Suivant plans et planches de détails de menuiseries

Rez de chaussée

Accès degt couloir

PORTE SANS CLASSEMENT CONDA -1.VTL

ensemble bloc porte suivant ci avant

Porte un vantail

Porte pleine

sans performance isophonique ou cf

serrure à condamnation déverrouillable de l'extérieur pour les wc ou douches

barre de tirage horizontale pour porte d'accès cabine PMR de type A positionner coté charnières pour une fermeture de porte.

poignée de tirage sera positionnée du côté opposé à la poignée existante de votre porte et à une hauteur accessible aux personnes en position assise (entre 0,90 m et 1,30 m).

Caractéristiques: Matière: Aluminium Dimensions: 150 x 19 mm Fixation: cachée

⇒ **Localisation**

Suivant plans et planches de détails de menuiseries

cabine wc PMR

cabine wc

PORTE SANS CLASSEMENT -BC- -1.VTL

CO CE BI BIOBOURGOGNE
89310 NITRY

CREATION DE BUREAUX
89310 NITRY

PROJET-03-A-
PRO-DCE-MARS-2021-
CCCTP DU LOT N°-05-MENUISERIE EXTERIEURE &INTERIEURE-

ensemble bloc porte suivant ci avant
Porte un vantail
Porte pleine
sans performance isophonique ou cf
serrure bec de cane

⇒ **Localisation**
**Suivant plans et planches de détails de menuiseries
sanitaires lavabos**

PORTE SANS CLASSEMENT –BC- -2.VTX

ensemble bloc porte suivant ci avant
Porte deux vantaux
Porte pleine
sans performance isophonique ou cf
serrure bec de cane
verrou onglet sur vantail demi fixe

⇒ **Localisation**
**Suivant plans et planches de détails de menuiseries
placard**

PORTE VITREE

PORTE–VITREE-1.VTL-

Ensemble bloc porte comprenant
Batis dormant en frêne à feuillure et recouvrement de cloison
Joint isophonique en fond de feuillure
Chassis porte en frêne assemblage tenon mortaise
Façon de soubassement en panneau plein sans moulure
Feuillure pour vitrage
Vitrage de qualité feuilleté pose avec joint EPDM pare-close bois pointé
Quincaillerie
Paumelles acier cadmié
Serrure embrévée canon européen
ensemble béquille double et rosace d'entrée de clef
Garnitures de portes en aluminium avec noyau acier de type béquille double en aluminium référence
AMSTERDAM -aluminium - de chez HOPPE série 1400-/42K-/42KS-

⇒ **Localisation**
**Suivant plans et planches de détails de menuiseries
bureaux**

CO CE BI BIOBOURGOGNE
89310 NITRY

CREATION DE BUREAUX
89310 NITRY

PROJET-03-A-
PRO-DCE-MARS-2021-
CCTP DU LOT N°-05-MENUISERIE EXTERIEURE &INTERIEURE-

PORTE-VITREE-2-VTX--

Ensemble bloc porte comprenant
Batis dormant en frêne à feuillure et recouvrement de cloison
Chassis porte en frêne assemblage tenon mortaise
Façon de soubassement en panneau plein sans moulure
Feuillure pour vitrage
Vitrage de qualité feuilleté pose avec joint EPDM pare-close bois pointé
Quincaillerie
Paumelles acier cadmié
Crémone pompier sur vantail demi fixe
Serrure embrévée canon européen
ensemble béquille double et rosace d'entrée de clef
Garnitures de portes en aluminium avec noyau acier de type béquille double en aluminium référence AMSTERDAM -aluminium - de chez HOPPE série 1400-/42K-/42KS-

⇒ **Localisation**

Suivant plans et planches de détails de menuiseries
Réunion
Détente

CHASSIS VITRE

Châssis dormant quatre sens en frêne corroyé qualité menuiserie avec vitrage fixe simple

Répartition de montants et traverses
Assemblages enfourchement et tenon mortaises
Taille de feuillure pour vitrage
pare close pointée
Vitrage glace claire simple
Joint EPDM

Habillage chant plat du joint entre châssis dormant et paroi

CHASSIS FX --

Chassis fixe
Volumes suivant localisation
Glace claire

⇒ **Localisation**

Suivant plans et détails
Chassis dans parois séparative
Accueil
Détente
Réunion étage
Anne sophie étage

CO CE BI BIOBOURGOGNE
89310 NITRY

CREATION DE BUREAUX
89310 NITRY

PROJET-03-A-
PRO-DCE-MARS-2021-
CCCTP DU LOT N°-05-MENUISERIE EXTERIEURE &INTERIEURE-

CHASSIS -COUL -2.VTX-

Chassis coulissant
Deux vantaux
Volumes suivant localisation
Glace claire
Rail haut et bas rainé dans le dormant
Poignée de manœuvre type cuvette
Condamnation par verrou à clef

⇒ **Localisation**
Suivant plans et détails
Chassis dans parois séparative de façade
Accueil

CHASSIS --1.VTL-

Chassis ouvrant battant
Un vantail
Volume suivant localisation
Glace claire
Paumelle acier
Verrou targette de position fermée

⇒ **Localisation**
Suivant plans et détails
Chassis dans parois séparative de façade
Accueil

AMENAGEMENTS MEUBLES PLANS

Composition générale en panneau multiplis

Les panneaux trois plis sont fabriqués conformément à la norme EN 13 353 (exigences relatives aux bois panneautés).

Choix d'aspect

La norme EN 13017 prescrit les classes d'aspect des bois panneautés à une couche et multicouches, ces derniers ayant des couches extérieures d'épaisseur au moins égale à 3,5 mm.

Pour le classement des lamelles constituant les couches, se référer au classement d'aspect établi pour les essences françaises.

Choix de qualité :

Hêtre : F-FA / F-F1 / F-F2 (La lettre R apposée en bout d'appellation des choix des plots indique la présence de cœur rouge.)

Etat de surface :

CO CE BI BIOBOURGOGNE
89310 NITRY

CREATION DE BUREAUX
89310 NITRY

PROJET-03-A-
PRO-DCE-MARS-2021-
CCTP DU LOT N°-05-MENUISERIE EXTERIEURE &INTERIEURE-

les panneaux sont poncés.avec couche de finition en vernis mate

Humidité des bois

Bois sec séchoir à une humidité de 10 % +/- 2 %.

Collage

Colle de type D3 adaptée à un usage intérieur

Usinage

Chant droit

Durabilité

Ces panneaux sont dans la majorité des cas utilisés en intérieur.

Ils peuvent être utilisés en extérieur à condition que les chants soient protégés ou traités.

PAILLASSE POUR VASQUE

Paillasse type plateau pour support de vasque lavabo

Structure en panneau multiplis de qualité hydrofuge
un plateau paillasse support de vasque avec façon abattage des arêtes vives

Assemblage des éléments vis et collage

Et tasseaux fixé sur paroi d'adossement suivant localisation

Habillage du fond (vertical) avec panneau en mélaminé blanc fixé /assemblé sur vis cuvette pour accès aux tuyauteries

Fixation murale par l'intermédiaire d'équerre chevillées dans les parois d'adossement

Répartition de panneau constituant cloison suivant portée du plan

Découpe suivant gabarit pour la mise en place de vasque et robinetterie

Module à porte ouvrante comprenant une tablette intermédiaire

Quincaillerie de porte

Poignée de meuble en inox 304 diamètre 12 longueur 192 de type BOEDIC N°.667681

Charnière de meuble invisible type HARPPE

Module à porte ouvrante libre pour cumulus

Quincaillerie de porte

Poignée de meuble en inox 304 diamètre 12 longueur 192 de type BOEDIC N°.667681

Charnière de meuble invisible type HARPPE

Module à porte ouvrante pour rangement

Quincaillerie de porte

Poignée de meuble en inox 304 diamètre 12 longueur 192 de type BOEDIC N°.667681

Charnière de meuble invisible type HARPPE

Bandeau en crédence

Retour vertical sur paroi d'adossement en panneau multiplis finition poncé vernis mate

Essence hêtre

Finition sur tous les parements vernis mate de finition traitement des rives d'épaisseur

CO CE BI BIOBOURGOGNE
89310 NITRY

CREATION DE BUREAUX
89310 NITRY

PROJET-03-A-
PRO-DCE-MARS-2021-
CCCTP DU LOT N°-05-MENUISERIE EXTERIEURE &INTERIEURE-

⇒ **Localisation**

Voir plan de détails

Rez de chaussée

Sanitaires 1 et 2

Etage 1

Sanitaires avec placard ménage

MEUBLE PLAN PAILLASSE EVIER PORTE & TABLETTE

Ensemble meuble plan paillasse façade avec portes niches tablettes

un plateau plan paillasse en panneau multiplis de qualité hydrofuge

façon d'abattage des arêtes vives

Fixation murale par l'intermédiaire de tasseaux et /ou d'équerre chevillées dans les parois d'adossement

Caisson comprenant

Structure en panneau multiplis de qualité hydrofuge

Finition de la rive d'épaisseur

Socle plinthe de même composition mis en œuvre en retrait de l'aplomb de la façade

Alcove pour encastrement modules lave vaisselle four frigo tablettes libres

Module à porte ouvrante comprenant une tablette intermédiaire

Quincaillerie de porte

Poignée de meuble en inox 304 diamètre 12 longueur 192 de type BOEDIC N°.667681

Charnière de meuble invisible type HARPPE

Module à porte ouvrante libre pour cumulus

Quincaillerie de porte

Poignée de meuble en inox 304 diamètre 12 longueur 192 de type BOEDIC N°.667681

Charnière de meuble invisible type HARPPE

Bandeau en crédence

Retour vertical sur paroi d'adossement en panneau multiplis finition poncé vernis mate

Tablette libre

Tablette en panneau multiplis finition poncé vernis mate

Equerre acier vis et chevillage pour le maintien (équerre pour suspente de tablette à positionner dessus la tablette)

Essence hêtre

Finition sur tous les parements vernis mate de finition traitement des rives d'épaisseur

Découpe suivant gabarit pour la mise en place de l'évier

⇒ **Localisation**

Voir plan de détails

Rez de chaussée

Réunion sans alcoves lave vaisselle four remplacé par modules à porte

CO CE BI BIOBOURGOGNE
89310 NITRY

CREATION DE BUREAUX
89310 NITRY

PROJET-03-A-
PRO-DCE-MARS-2021-
CCTP DU LOT N°-05-MENUISERIE EXTERIEURE &INTERIEURE-

ouvrante avec bandeau crédence

Détente avec alcoves lave vaisselle four remplacé par modules à porte ouvrante avec bandeau crédence avec tablette libre

Etage 1

Tisanerie sans alcoves lave vaisselle four remplacé par modules à porte ouvrante avec bandeau crédence avec tablette libre

PLATEAU COMPTOIR SUR CLOISON DE PIETEMENT

Plateau comptoir sur façade cloison support en panneau multiplis finition vernis

Plateau panneau multiplis de qualité hydrofuge

Abattage des arêtes vives

Fixation sur paroi d'adossement par équerre et vis

Cloison support en façade et un retour en panneau multiplis

Assemblage fixation avec plateau et fixation sur paroi d'adossement

Essence hêtre

Finition sur tous les parements vernis mate de finition traitement des rives d'épaisseur

⇒ **Localisation**

Voir plan de détails

Rez de chaussée

Détente

PLATEAU COMPTOIR & BUREAU ACCUEIL

Plateau fixe sur paroi pour comptoir

Plateau MDF parement laqué blanc laque de la famille polyuréthane parement brillant tendu

exemple laque de type REMMERS HYDRO PEINTURE PU au préalable une sous couche pour bois :

le Remmers Primaire d'Isolation ou le Remmers Primaire d'Accrochage

Abattage des arêtes

Fixation assemblage sur voile paroi d'assise complété d'équerre acier

bureau situé en partie arrière du comptoir

plateau bureau en panneau multiplis qualité standard

abattage des arêtes et façon de chanfrein

parement poncé avec finition vernis mate

piètement

voile en panneau de mélaminé blanc avec bande d'habillage des tranches d'épaisseur

assemblages et fixations des éléments

jeux de tiroirs

Tiroir coulissant

Trois Tiroirs ayant façades cotés et fond

CO CE BI BIOBOURGOGNE
89310 NITRY

CREATION DE BUREAUX
89310 NITRY

PROJET-03-A-
PRO-DCE-MARS-2021-
CCTP DU LOT N°-05-MENUISERIE EXTERIEURE &INTERIEURE-

Façade en multiplis la finition générale
Intérieur de panneau de type mélaminé assemblé avec rainure languette collage
Coulisses de tiroirs à arrêt de course et fermeture amortie de type ACCURIDE 3832 EC
Poignée de meuble en inox 304 diamètre 12 longueur 192 de type BOEDIC N°.667681

l'ensemble comptoir bureau est assemblé l'un à l'autre

en façade (coté entrée) habillage lamelle sur paroi

soit

jeux de tasseaux en frêne corroyé fixation caché sur paroi d'adossement mise en œuvre avec joint creux entre tasseaux finition vernis mate

ou

panneau bois de type multiplis parement hêtre avec façon de rainure en trait de scie fixation et finition suivant ci-dessus

⇒ **Localisation**

Voir plan de détails

dans l'entrée

Accueil comptoir et bureau

ETAGERE RAYONNAGE OUVERT

Ensemble d'étagères sur taquets en rayonnage ouvert

Ensemble réalisé en panneaux multiplis qualité standard

Répartition de cloisons sur adossements de parois et portées

Assemblage et fixation sur les parois d'adossement

Socle plinthe de même composition mis en œuvre en aplomb de la façade

Tablettes fixes « structurelles » pour le maintien d'équerrage de l'ensemble (en tête de meuble et intermédiaire)

Crémaillère acier laqué pose rainée dans le panneau cloison

Jeux de taquets pour support des tablettes

Répartition de tablettes sur taquets

Essence hêtre

Finition sur tous les parements vernis mate de finition traitement des rives d'épaisseur

⇒ **Localisation**

Voir plan de détails

Rez de chaussée

Accueil

Administratif

Repro

Admi rh

Admi daf

Attaché de direction

Directeur

Etage 1

CO CE BI BIOBOURGOGNE
89310 NITRY

CREATION DE BUREAUX
89310 NITRY

PROJET-03-A-
PRO-DCE-MARS-2021-
CCPT DU LOT N°-05-MENUISERIE EXTERIEURE &INTERIEURE-

Techniciens
Repro
Bureau libre
Anne sophie
Cécile & ophélie
Président
Commercial 2
Commercial 1
laura

VITRINE & HABILLAGE

Vitrine saillante de la paroi d'adossement tablette intérieure porte ouvrante en glace et lamelles d'habillage sur la paroi

Caisse de vitrine

Fond d'adossement en panneau multiplis hêtre parement poncé vernis mate
Joues de caisse en panneau MDF parement laqué blanc laque de la famille polyuréthane parement brillant tendu
exemple laque de type REMMERS HYDRO PEINTURE PU au préalable une sous couche pour bois : le Remmers Primaire d'Isolation ou le Remmers Primaire d'Accrochage.
Assemblage de l'ensemble collage et vis cachées
Perçage de trous pour mise en place de tourillon taquets support de tablette
Tablette sur taquet tourillon réalisée en MDF avec laquage blanc brillant tendu

Porte ouvrante en glace simple épaisseur avec façon de chanfrein sur rive de glace
Quincaillerie sans perçage du verre
Charnière de vitrine nickelé mate de type ET 5150 -/-385056 poignée 5150 -/-385063de chez HETTICH (voir LEGALLAIS quincaillerie)

Tablette saillante

en panneau MDF parement laqué blanc laque de la famille polyuréthane parement brillant tendu
fixation murale par l'intermédiaire d'équerres acier

habillage lamelle sur paroi

soit
jeux de tasseaux en frêne corroyé fixation caché sur paroi d'adossement mise en œuvre avec joint creux entre tasseaux finition vernis mate
ou
panneau bois de type multiplis parement hêtre avec façon de rainure en trait de scie
fixation et finition suivant ci-dessus

⇒ Localisation

Voir plan de détails

Rez de chaussée

Meuble vitrines dans l'entrée

ESCALIER

ESCALIER BOIS

ESCALIER TOURNANT

Escalier traditionnel en bois lamellé de type à foulée en courbe

Composition

Double limons en bois lamellé collé

Pièces métalliques pour fixations sur les structures portantes en piètement et consoles de palier

Emmarchement

composition hêtre destiné à rester apparent -

Bois à grain moyen droit de fil sans contrefil

Tous les bois corroyés toutes faces

plateau de marche avec nez en 34 embrevé dans les limons

contremarche

Marche de départ débordante sur deux extrémités

Rainurage pour incorporation de profil anti dérapant sur marche

⇒ Localisation

Voir plans et détails

l'escalier principal dans l'entrée d'accès à l'étage

ESCALIER A QUART TOURNANT

escalier traditionnel en bois massif type quart tournant en mi foulée sur double limons

composition hêtre destiné à rester apparent -

Bois à grain moyen droit de fil sans contrefil

Tous les bois corroyés toutes faces

plateau de marche avec nez en 34 embrevé dans les limons

contremarche

assemblage fixation sur structure plancher d'arrivée

Marche de départ droite

Rainurage pour incorporation de profil anti dérapant sur marche

⇒ Localisation

Voir plans et détails

l'escalier secondaire d'accès à l'étage 1. & 2.

RAMPE ET GARDE CORPS

MAIN COURANTE SUR ECUYER

Lisse bois en main courante

Lisse en bois massif type hêtre suivant escalier
Profil arrondi aux deux angles supérieurs
Abattage d'arêtes aux angles inférieurs
Ecuyer coudé à fixation sous la lisse et platine de fixation murale
Profil droit

⇒ **Localisation**

Suivant plans

Escalier secondaire

d'accès étage 1 depuis rez de chaussée

d'accès étage 2 depuis étage 1

RAMPE & GARDE CORPS A FUSEAUX

Garde corps à fuseaux droits incorporée et assemblée sur plancher

comprenant lisses en mains courante arrondi en partie supérieure et intermédiaire
semelle lisse au sol

Fuseaux simple sans moulure assemblés sur semelle et lisse de mains courante

Fixation assemblage des lisses sur poteaux

poteaux d'extrémité fixés sur les limons

Assemblage tenon mortaise des fuseaux sur semelle et mains courante

Ensemble réalisé en hêtre

⇒ **Localisation**

Suivant plans

Escalier secondaire

Volées d'escalier au vide dans les niveaux 0.1.2.

Trémie d'escalier secondaire à l'étage 1 à l'étage 2

RAMPE & GARDE CORPS METALLIQUE A LISSES

Ensemble rampe et garde corps métallique composé de lisses sur poteaux

matière en acier

composition :

poteaux en tube fixation par l'intermédiaire de platine boulonnée sur la structure du plancher ou limon

lisses de mains courant en tube assemblage par soudure ragrée sur les poteaux

sous lisse en tube assemblage par soudure ragrée sur les poteaux

fixation sur ossature du plancher et sur les poteaux

finition sur les fers traitement et peinture de type époxy

Acier NFA 45007

Conformité aux normes de sécurité NFE 85 015 et NF EN ISO 14 122-3

sécurité des personnes hauteur 1.01 par rapport au sol d'appuis écartement entre lisses <11.cm

⇒ **localisation**

Suivant plans

Escalier principal

En volée d'escalier

En rive de trémie d'escalier à l'étage

CLOISON MOBILE

CLOISON SUSPENDUE COULISSANTE

CLOISON MOBILE DIRECTIONNELLE

Cloison composée de panneaux indépendants suspendus par 2 chariots à doubles galets, coulissant dans un rail supérieur (sans guidage au sol), évitant tout balancement susceptible de détériorer le rail, le plafond suspendu et le sol.

RAIL

MULTIDIRECTIONNEL

Profilé aluminium anodisé naturel à doubles lèvres de roulement. Les intersections permettent le changement de direction des panneaux sans utiliser de plaque tournante, ni d'aiguillage, ni de plaques à billes.

Profilé fixé au support par des tiges filetées et des plaques de suspension permettant sa mise à niveau. Pour les plénums dépassant 600 mm, adjonction d'étriers. Ces systèmes permettent de garantir une parfaite rigidité de l'ensemble et assurent une complète solidarité de l'ouvrage avec le structure charpente.

P.V. d'essai de flexion du rail et de résistance à l'arrachement.

Chariot : 2 doubles galets en polymère autolubrifiants et très résistants à double sens de rotation assurant un déplacement souple et silencieux sans frottement

PANNEAUX

Cadre : Cadre autoporteur constitué de profilés en aluminium anodisé naturel avec montants verticaux et traverses horizontales invisibles.

Mécanisme : Permet le verrouillage des traverses mobiles hautes et basses par 1/3 de tour à l'aide d'une clé de manoeuvre.

Parement : Constitué de plaques d'aggloméré haute densité de 16 mm d'épaisseur.

Remplissage : Laine de roche haute densité classement au feu M0.

Revêtement : Gamme mélaminé Stratifié ALGAFLEX, Gamme stratifié PRINT COLOURS, Oberflex, Stratifié toutes marques, et tout autre revêtement à la demande, après vérification de la faisabilité.et suivant choix du maitre d'oeuvre

NORMES ET ESSAIS

AFFAIBLISSEMENT ACOUSTIQUE

Rw 59 dB / 57 Ra (essais en laboratoire). Procès-verbal téléchargeable sur le site www.algaflex.fr

CO CE BI BIOBOURGOGNE
89310 NITRY

CREATION DE BUREAUX
89310 NITRY

PROJET-03-A-
PRO-DCE-MARS-2021-
CCCTP DU LOT N°-05-MENUISERIE EXTERIEURE &INTERIEURE-

RÉSISTANCE AU FEU

P.V. coupe-feu pare-flammes 1/2 heure (essais effectués dans les laboratoires homologués par le Ministère de l'Intérieur et conformes à la réglementation en vigueur).

CERTIFICATIONS (tous les documents seront fournis sur demande)

- Certifié ISO 9001 et qualifié QUALIBAT
- CERFF
- SNFA
- Label Cloisons

Exemple cloison mobile ALGAFLEX gamme ZEPHIR ou l'équivalent

Epaisseur	100 mm
Largeur panneaux	Sur mesure suivant revêtement et partition

POIDS	Environ 20kg/m ²
Affaiblissement acoustique	Rw 36 dB / Ra 32

⇒ **Localisation**
Rez de chaussée
Réunion

NB fournir toutes réservations au lot CHARPENTE celui-ci devant réaliser la poutre ,dont la flèche doit être maîtrisée ,supportant le rail De la cloison mobile

HABILLAGES

TABLETTE D' APPUIS DE BAIE

Tablette en multiplis finition parement poncé et vernis mate

Multiplis conforme aux normes EN 13 353 EN 13017 prescrit les classes d'aspect des bois panneautés à une couche et multicouches, ces derniers ayant des couches extérieures d'épaisseur au moins égale à 3,5 mm. classement des lamelles constituant les couches, se référer au classement d'aspect établi pour Hêtre : F-FA / F-F1 / F-F2 (La lettre R apposée en bout d'appellation des choix des plots indique la présence de coeur rouge.)
Fixation sur la structure paroi en allège par vissage avec cache tête de vis ou collage en plein
Dressement ponçage rive d'épaisseur du panneau
Coupes d'ajustement et calfeutrement
Finition poncé et vernis mate

Panneau multiplis de type bois français hêtre

⇒ **Localisation**
Rez de chaussée
&
Etage 1
Toutes fenêtres avec appuis sur allège

PLINTHE .10.X100

Plinthe droite pin ou sapin
Parement corroyé
Fixation sur les parois d'adossement par collage pointage
Coupe d'onglets aux retours d'angles

Section standard 10. X100

⇒ **Localisation**

Rez de chaussée

&

Etage 1

Tous locaux recevant un revêtement parquet

BUTOIRS DE PORTES

butoirs et arrêt de portes,
Type à bague caoutchouc sur corps en pvc ,
Pose adaptée selon dispositions : au sol ou mural
Quincaillerie en accord avec garniture des portes

⇒ **Localisation**

Tous niveaux 0.1.2.

**Portes mises en œuvre dans les locaux ayant une finition des sols (carrelage)
toutes les portes ouvrantes prévues ci-avant**

HABILLAGE

Habillage avec ajustement de baguette chant plat à bords arrondis , quart de rond , cornière
Coupes d'ajustement
Fixations

⇒ **Localisation**

Habillages diffus

**Aux angles saillants des retours de cloisons ,
d'ébrasements ,**

de baie libre

dessus de muret garde corps escalier

...,recouvrement de joints

....

EVEIL A LA VIGILANCE

Toutes les portes comportant une surface vitrée doivent être repérables ouvertes comme fermées à

CO CE BI BIOBOURGOGNE
89310 NITRY

CREATION DE BUREAUX
89310 NITRY

PROJET-03-A-
PRO-DCE-MARS-2021-
CCCTP DU LOT N°-05-MENUISERIE EXTERIEURE &INTERIEURE-

l'aide d'éléments visuels contrastés par rapport à l'environnement immédiat

bandes horizontales d'une largeur de 5 cm situées à 1,10m et 1,60 m de hauteur version dépolie ou en coloris rouge, au choix , pour assurer un fort contraste.

Exemple chez HANDINORME Ronds ou carrés de Signalisation pour Surface vitrée

⇒ **Localisation**

Application sur vitrage des châssis et portes en verre

ORGANIGRAMME

Variure d'organigramme de l'ensemble des canons des différentes portes
Intervention en accord et concertation avec le maitre d'ouvrage

⇒ **Localisation**

Clef canon suivant organigramme pour toutes serrures des portes du projet

ETANCHEITE A L AIR

Le bâtiment devra assurer une étanchéité à l'air performante

L'objectif est d'obtenir un indice Q4 de 0.8 m³/h/m² .

VALEUR CIBLE

Des mesures seront effectuées suivant la Norme NF EN 13829 par un technicien qualifié pendant le chantier et à la livraison. Pour répondre au critère du label, seul le résultat de la mesure finale (stade livraison) compte ce qui signifie qu'aucun droit à l'erreur ne sera acceptable en fin de travaux. L'intérêt du test en cours de chantier est de rassurer sur le niveau réel de performance du bâtiment par rapport à l'objectif final. Il doit être entendu de chaque intervenant qu'aucune variation conceptuelle et technique ne peut être improvisée dans l'entre deux tests étant donné le risque de modification du niveau de perméabilité.

L'étanchéité à l'air sera vérifiée par deux tests à la porte soufflante :

- le premier à l'issue des travaux de clos et couvert,
- le second en fin de chantier, pour vérifier que la performance à l'air ne s'est pas dégradée pendant les finitions

planification des test :

1er test

Le 1er test intervient lorsque le bâtiment est hors d'eau hors d'air. Le chantier doit être préparé, notamment les trous volontaires (VMC, ...) seront colmatés. Il ne doit pas y avoir d'activité sur le chantier pendant la réalisation du test.

Au moment de ce test, la pose de l'étanchéité à l'air est donc finie, l'isolation posée. Si l'étanchéité est assurée par un film, les tasseaux recevant les plaquages de finition doivent être posés, afin de maintenir le film lors du test (risque d'arrachage lors du test en dépression).

Dans tous les cas, les plaquages de finition ne doivent pas être faits, pour accéder facilement aux fuites détectées lors du test.

CO CE BI BIOBOURGOGNE
89310 NITRY

CREATION DE BUREAUX
89310 NITRY

PROJET-03-A-
PRO-DCE-MARS-2021-
CCTP DU LOT N°-05-MENUISERIE EXTERIEURE &INTERIEURE-

Ce 1er test permet de détecter les problèmes éventuels et de les corriger, les intervenants devront donc être présents lors du test pour les corriger si nécessaire (le menuisier pour le réglage des fenêtres, ...)

2ème test

Le 2ème test est réalisé avant la livraison du bâtiment. Il permet de vérifier que la valeur obtenue au 1er test n'a pas été dégradée lors de l'intervention du 2nd oeuvre et que la valeur maximale requise pour le niveau passive n'est pas dépassée.

A l'issue de ce test, un certificat de conformité est remis, notamment pour le dossier de labellisation, et pour garantir au maître d'ouvrage la bonne qualité du travail effectué.

Outre le contrôle du respect de l'objectif d'étanchéité à l'air, ces tests permettent de déterminer précisément l'origine des fuites d'air et les ouvrages défectueux

En cas de non respect de l'objectif sur l'étanchéité à l'air, l'entreprise dont les ouvrages s'avèreraient défectueux où dont l'intervention aurait dégradé des dispositifs contribuant à l'étanchéité à l'air (percements dans le clos et couvert, dégradation des calfeutrements, du freine vapeur...) prendra intégralement à sa charge :

- la reprise de ses ouvrages défectueux,
- la remise en état des ouvrages dégradés,
- le coût d'un nouveau test à la porte soufflante

Les éventuels retards en découlant pourront faire l'objet de pénalités à l'encontre de l'entreprise.

Avant tout début d'exécution sur des ouvrages susceptibles d'influer sur l'étanchéité à l'air de l'enveloppe du bâtiment, l'entrepreneur devra soumettre à l'avis de la maîtrise d'œuvre et du bureau de contrôle :

- les détails de mise en œuvre,
- les éléments d'appréciation de la qualité des produits proposés (classement AEV et Acotherm des menuiseries et lanterneaux, fiches techniques des joints, membranes, accessoires de calfeutrements, manchettes d'étanchéité à l'air...)

Toute mise en œuvre avant validation de ces éléments expose l'entrepreneur à une reprise de ses ouvrages à ses frais

la prise en charge financière des tests est normalement indépendante des lots puisque le prestataire qui réalise les tests est indépendant des entreprises exécutantes des travaux.

⇒ **Localisation**

Tests d'étanchéité à l'air de l'ensemble du bâtiment locaux habitables

Les tests sont effectués par un organisme extérieur indépendant